VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 4 NOVEMBRE 1919 — NUMERO 21

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McMcDermot
Téléphones Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Pour l'Association d'Education

Dans une semaine environ sera lancée, dans Saint-Boniface, une souscription au profit de l'Association d'Education. Il y a près de deux ans que pareille campagne ne s'est pas faite dans la vieille ville. Cela ne veut pas dire que ses habitants se soient abstenus de verser des contributions indirectes à cette oeuvre, mais il n'y a pas eu, durant cette période, de perception systématique susceptible d'atteindre toutes les bourses. C'est ce que nous nous proposons de faire.

Ai-je besoin de rappeler le bien que fait l'Association d'Education dans notre population? Ses méthodes d'action ne sont pourtant pas bien connues de la plupart des nôtres. Elle ne cesse d'exercer sur tous nos groupes une surveillance continue, se tenant, par l'entremise de son secrétariat permanent, en relations suivies avec chacun d'entre eux; elle tâche de trouver des instituteurs ou institutrices pour tous les arrondissements scolaires; elle avance annuellement des sommes assez considérables à certains sujets méritants pour leur permettre de suivre les cours pédagogiques qui se donnent à l'Ecole Normale. Elle aide de cette façon, chaque année, à cinq ou six jeunes filles qui, sans cela, seraient perdues pour l'enseignement. L'Association aide encore à des arrondissements scolaires libres, qui fléchissent sous le poids de la double taxe; elle conseille et fait agir avec prudence ceux qui s'adressent à elle.

C'est pour ce bien qui résulte de son action que nous sommes confiants dans la générosité du public de langue française.

Dès dimanche dernier, à l'assemblée du Cercle Paroissial, un particulier a versé une souscription généreuse que nous ferons connaitre à nos lecteurs, dans un prochain numéro, et qui devra servir d'exemple magnifique.

En attendant, nous faisons appel à tous les coeurs. Qu'ils comprennent la nécessité primordiale de cette oeuvre, mise sur pied dans un moment de crise, et qui doit se continuer à force de sacrifices.

J.-A. MARION,

Président du Cercle Paroissial de Saint-Boniface.

LA PROHIBITION

(Du *Free Press*, 28 octobre 1919)

"L'Hon. Thomas Johnson vient d'annoncer que l'Acte de Tempérance au Manitoba va être appliqué avec plus de rigueur. Cette décision va être accueillie avec grand mécontentement par cette tourbe d'individus qui, sous le prétexte d'un texte de loi vague, n'ont cessé de contrevenir au sens et à la fin de la loi, et cela en pleine connaissance de cause.

"L'objet de l'Acte de Tempérance au Manitoba, qui a reçu dans un référendum l'approbation du public, est d'interdire la vente publique et la distribution des liqueurs enivrantes, et de fermer les buvettes. Cet acte n'a pas eu pour but de fermer les buvettes au profit d'un groupe de citoyens, médecins ou pharmaciens. L'intention du législateur n'a pas été d'enlever la vente des boissons fortes aux buvetiers pour la confier à d'autres commerçants. Tel est cependant un des résultats obtenus par la prohibition. Au lieu d'acheter du whiskey ouvertement dans une buvette, on se procure maintenant une prescription chez un docteur, moyennant une piastre, et on achète ensuite de la boisson forte, à un prix fantaisiste, chez tout pharmacien désireux de faire pareil négoce. Ainsi toute personne désireuse d'acheter du whiskey ouvertement n'a qu'à se donner comme "malade", pendant quelques instants, auprès d'un médecin pas trop scrupuleux, et elle aura ensuite toute la boisson voulue, en dépit de la loi dont le but est de mettre fin à la vente générale et sans discernement de la boisson forte.

"Que le commerce sur les Ordonnances de médecins soit devenu un scandale, cela appert clairement dans la déclaration de M. Johnson, lorsqu'il dit que "la cause principale du mal vient de la vente clandestine de boissons fortes telle que pratiquée par certains médecins et vétérinaires." Les médecins honnêtes et le public en général ont besoin d'être protégés contre ces escrocs qui spéculent sur leurs parchemins de profession, dont le revenu dépend du nombre d'ordonnances de boissons fortes qu'ils écrivent et remplissent, et non, du moins d'une manière notable, du succès remporté dans la pratique de leur art.

"A l'avenir, dit le Procureur-Général, "tout homme qui, accidentellement, entre dans le bureau d'un médecin et demande une prescription, ne sera pas considéré par le Département, comme un malade. Le Département n'entend autoriser le médecin à donner une prescription que pour ses malades de bonne foi."

"Ce règlement, s'il est appliqué avec succès, devra empêcher l'art de la médecine de se faire l'agent principal tendant à nullifier la loi de Prohibition.

"L'acte de Tempérance a été un succès dans la Province; il a fermé les buvettes; son effet bienfaisant s'est fait particulièrement sentir par le public durant les derniers jours d'excitation et d'agitation; il a éliminé, dans ce qu'il avait de trop général, l'usage de boire devenu trop ardent, et rempli de si funestes conséquences. Si le public était de nouveau consulté, il est certain qu'il approuverait derechef l'acte de la Prohibition.

"Il n'y a rien qui indique que les infractions à la loi, par une vente qui devient de plus en plus générale, de boissons fortes, est un signe que le public désire retourner à l'ancien régime. Tout au contraire, l'indignation se fait plus profonde et devient de plus en plus générale contre la manière dont la loi est violée par des hommes de profession et par des filous d'industrie. Le public demande qu'on traite ces violateurs de la loi d'après les rigueurs de la justice. M. Johnson n'en est pas arrivé à la décision d'aujourd'hui à la légère. C'est l'augmentation du nombre de ces prescriptions qui l'a poussé à agir de la sorte. L'étendue, en effet, de ce commerce illicite, est indiquée assez clairement par le ministre dans son document public, lorsqu'il annonce qu'on "va employer des inspecteurs surnuméraires pour le district de Winnipeg, car le travail est considérable en ce moment".

"C'est un état de choses déplorable, mais le Procureur-Général agit au nom des citoyens du Manitoba, et il peut être assuré que le public l'approuve dans ses efforts pour mettre en vigueur les dispositions et interpréter le sens de l'Acte de Tempérance, au Manitoba."

Nous nous abstenons de discuter la nature de notre loi de prohibition. Nous avons à remédier à des abus criants, et la seule arme légale que nous ayons est la présente loi. Pour toutes fins pratiques, en hommes qui veulent faire un pas en avant, nous l'adoptons.

Si le gouvernement est sérieux, dans ses efforts, il fera un pas en avant. S'il ne fait pas ce pas, les abus vont continuer, en dépit des efforts, vrais ou prétendus, qu'il oppose au flot qui nous déborde.

L'amende est une farce comme mesure préventive. Le coupable paye l'amende et va continuer, le lendemain, son ignoble négoce, pour se refaire et augmenter ses profits.

Le seul remède est de donner de la prison pour la seconde offense et du pénitencier à ceux qui sont surpris avec alambics en leur possession.

C'est triste d'avoir à emprisonner le monde, nous l'avouons, mais la pitié ne doit pas aller toute entière du côté des malfaiteurs. Il faut que l'autorité publique, au moins, en garde un peu pour les malheureuses victimes et les enfants plus malheureux qui poussent pour devenir des ivrognes et des dégradés.

Il importe d'avoir un coeur sensible à la pitié, mais sachons dépenser cette sensibilité au bon endroit. Si quelqu'un doit souffrir, il vaut mieux que les malfaiteurs souffrent plutôt que les innocents.

Nous pouvons avoir la tête et le coeur mal bâtis, mais nous avouons candidement que telle est notre manière de voir.

UN VIEUX TRUC

Nos lecteurs savent que tout ne fut pas rose et d'une unanimité qui s'impose au dernier congrès des unions ouvrières internationales au Canada. Radicaux et semi-radicaux s'y sont rudement frotté les oreilles. Les semi-radicaux l'ont emporté.... mais pour combien de temps? Un principe faux est une redoutable chose. Tôt ou tard, il parviendra à son développement entier. Le monde ouvrier n'y saurait échapper. Ses chefs font abstraction des principes religieux, des puissances morales; ils réduisent tout le problème social à un simple départ d'appétits et d'exigences. Or, tous les conflits d'appétits, depuis que le monde est monde, n'ont été réglés que dans la boue et le sang; ils sont soumis à une inéluctable loi: à savoir la force qui prime, la force brutale, celle qui affame, celle qui agit avec le plus entier dédain des désastres irréparables qu'elle peut engendrer.

De prime abord l'Internationale est l'arbitre du monde ouvrier canadien. Il est cependant indéniable qu'elle perd de son emprise. Le mouvement *One Big Union*, tout défait qu'il a été, le prouve. Il n'a pas disparu et ne disparaitra pas, car il correspond malheureusement à une réalité. Il n'est qu'une phase plus avancée, plus radicale, plus logique de l'internationalisme neutre. Si l'internationalisme neutre trouve sur sa route des forces qui l'entrainent vers sa fin logique, il se heurte par contre à d'autres qui font obstacle à sa propagande, à son progrès, qui s'efforcent de défaire le mal qu'il a fait, de donner aux conflits ouvriers la seule solution juste, logique et pacificatrice, la solution offerte par l'Eglise et qui repose sur la doctrine de Jésus. Ce sont les syndicats ouvriers catholiques de la province de Québec.

Ils sont d'hier et déjà ils s'imposent. Quoi qu'on veuille faire et en dépit des complicités gouvernementales, on ne les peut pas ignorer. Chaque jour voit croitre leur puissance; ils envahissent rapidement un terrain dont l'Internationale se croyait le seul maitre. Ils l'auront tôt conquis, car le venin des mauvais principes n'y a guère contaminé la masse ouvrière, d'ailleurs pétrie de catholicisme vécu.

Or, comment entraver leur marche, comment leur faire échec? Les chefs de l'Internationale au Canada ne semblent avoir rien trouvé de mieux que la calomnie et le ridicule. Surtout n'admettons point, semblent-ils s'être dit, que l'Internationale perd du terrain dans Québec. Pareille campagne eut été risquée au Canada. On y est un peu trop près de la vérité. Aussi l'a-t-on amorcée en Angleterre. En Angleterre, oui. Et c'est ainsi que nous trouvons dans l'édition hebdomadaire du *Manchester Guardian*, en date du 17 octobre, une correspondance vraiment bien dosée et triturée du point de vue des intérêts de l'Internationale au Canada. Après s'être assez longuement étendu, avec beaucoup de satisfaction, cela va de soi, sur la défaite du *One Big Union*, le correspondant très informé du *Manchester Guardian* poursuit:

"Le One Big Union *et l'agitation en faveur de la formation d'une Fédération Canadienne Indépendante du Travail ne sont pas les seuls obstacles dont devra triompher le Congrès des Métiers et Travaux. De même qu'en politique, la population, en grande majorité canadienne-française du Québec, constitue un problème dans le mouvement ouvrier. Nous avons ici une situation peut-être unique dans la vie ouvrière.* (Et les syndicats catholiques belges, français, allemands et hollandais?) *C'est l'organisation sous les auspices de l'Eglise d'unions ouvrières indépendantes. Elles portent le nom de Syndicats Nationaux Catholiques; on ne leur permet point d'avoir des relations avec l'Internationale. Dans maints cas le curé est l'agent d'affaires de l'union locale. Les délégués se sont réciproquement régalés d'incidents portant sur le mode d'organisation et le fonctionnement de ce système. Ainsi on raconta qu'un syndicat dans une usine locale avait déclaré la grève. Dans ce cas-là, le prêtre n'était pas l'agent d'affaires, mais le président honoraire du syndicat. Le propriétaire de l'usine fit mander le prêtre, lui dit que ses ouvriers faisaient la grève, que leurs demandes n'étaient pas raisonnables, qu'il n'y pouvait pas acquiescer. Le prêtre s'en alla, fit venir les chefs du syndicat, leur déclara que leurs demandes n'étaient pas raisonnables, que la compagnie ne pouvait y acquiescer et qu'ils devaient retourner au travail. Incontinent, ils y retournèrent."*

On se garde bien de préciser, de donner le nom du syndicat et du prêtre mis en cause. Ce serait s'exposer à une mise au point gênante. On préfère frapper sournoisement, ridiculiser, ressusciter la vieille et sotte légende du québecois *priest-ridden*, de l'ouvrier catholique que le patron exploite par l'intermédiaire du curé.

On tente de solidariser le patron et le prêtre, puis de dresser l'ouvrier contre eux. Le truc a pu réussir ailleurs, mais il n'aura guère de prise dans Québec. Ces dernières années ont permis aux ouvriers de la province de Québec de constater de visu combien les syndicats catholiques sous l'égide de l'Eglise sont plus que les syndicats internationaux aptes à donner une solution juste et équitable aux conflits qui peuvent surgir entre patrons et employés.

Mais les forces du mal, de quelque nom qu'elles s'affublent, n'ont pas oublié le conseil de Voltaire: Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

LE JUBILE DE M. L'ABBE JUBINVILLE

La célébration du jubilé sacerdotal de Monsieur l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale, s'ouvrira dimanche par une imposante cérémonie religieuse. Il y aura grand'messe à 10 h. 30 a.m. M. l'abbé Jubinville sera le célébrant. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque assistera au trône. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Blain, S.J. L'après-midi, il y aura réception par les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne et les membres de l'Union Canadienne. La journée du dimanche se terminera par le salut solennel et la bénédiction du Saint-Sacrement.

La journée du lundi sera celle des enfants. Il y aura, le matin, messe et communion générale des enfants de la paroisse. Dans l'après-midi du mardi, le vénéré jubilaire sera l'hôte des petites orphelines de la Maison Provinciale. A quatre heures les Dames Patronesses presenteront leurs hommages à M. l'abbé Jubinville. Le mercredi soir, les Forestiers Catholiques recevront M. l'abbé Jubinville, leur aumônier.

Le jeudi, 13 novembre, à 8 h. 30 du soir, en la cathédrale, le fameux ténor Paul Dufault donnera un grand concert sous les auspices de l'Union Canadienne. Il sera assisté de Emil Taranto, violoniste, et de M. Carrier, distingué pianiste. Le profit de ce concert sera versé au fonds des orgues de la cathédrale.

Le vendredi, 14, il y aura dans l'après-midi réception à l'Académie Saint-Joseph. Le lendemain matin, M. l'abbé Jubinville célèbrera la messe à l'Académie Saint-Joseph.

La maitrise de la cathédrale, sous la direction de M. Hélie, avec M. G. Dorval à l'orgue, rendra le programme musical suivant:

A la messe: "Seconde messe" de J.-M. D'Archambeault; "Ave Verum" de Dubois (Solo: M. S. Hélie).

Au salut. — "Cor Jesu", de Gounod: "O Magnum Mysterium", de Mozart; "Salutation Angélique", de Gounod (Solo: M. S. Hélie); "Te Deum", "Tantum Ergo", A. Remy.

Les solistes seront: MM. H. Levêque, J.-A. Ferland, E. Poulin, W. Raymond, Emile Langlois et L. Trudeau.

A. C. J. C.

La réunion du 26 octobre fut plutôt courte. Après la mise au point de différentes suggestions, le Père Directeur fit une intéressante analyse des plus récents articles des journaux. Le Père ajoute toujours efficacement la concision à la clarté.

La réunion terminée, commençait la répétition de la comédie.

Vous savez tous, sans doute, que le Cercle LaVérendrye prépare une comédie pour mercredi, le 19 novembre. Croyez-nous, ce sera bon.

La "Chasse aux Corbeaux", de Labiche, est une comédie qui entretient le rire du commencement à la fin. Vous viendrez voir celui et vous constaterez que c'est vrai.

Dépêchez-vous, les billets s'en vont rapidement. Vous pourrez vous en procurer au Collège; mais hâtez-vous, si vous désirez de bonnes places.

Les artistes, M. René Wegbecher, violoniste virtuose, et Mme Frank, du conservatoire de Bruxelles, ont eu l'amabilité de vouloir bien remplir le programme musical. La renommée de ces artistes est connue, et ceux qui s'intéressent à la musique ont là une rare occasion qu'ils ne manqueront certainement pas.

Le prix des billets réservés est de 50 sous, et l'admission est de 35 sous.

Il y aura aussi pour les enfants une représentation, samedi le 15 novembre. L'admission sera de 10 sous.

Dimanche, le 9 novembre, aura lieu, au Collège, à 9 heures, la messe et la communion générale des membres du Cercle LaVérendrye. Que tous se fassent un devoir et un point d'honneur d'y assister. N'oublions pas que l'A. C. J. C. a mis le mot "Piété" en plein milieu de sa devise.

Si vous voulez vous amuser allez voir "La chasse aux corbeaux" le 19 novembre.

Trois heures du meilleur rire sont assurées à ceux qui iront entendre "La chasse aux corbeaux" le 19 novembre au collège de St-Boniface.

PROPAGANDE!

Avec le retour des longues soirées d'hiver, notre Comité reprend son activité. Nous venons de recevoir les ouvrages suivants:

"Silhouettes Paroissiales": R. P. Lalande, S.J. ..... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire ..... $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas ..... $ .75
"Au Foyer": Abbé J.-G. Gélinas ..... $ .20
"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx ..... $ .75
"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe ..... $ .60
Edition populaire ..... $ .25
"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M. ..... $ .25

Le nombre de ces ouvrages est très restreint. Qu'on se hâte à donner sa commande. Les premiers arrivés, les premiers servis.

On trouvera à la page 7 la liste complète des livres, brochures et tracts en vente par notre comité.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.



—Déjà 4 heures passées... murmura le lieutenant en remettant sa montre dans son gousset. Et ces damnés papistes qui continuent leur tapage d'enfer.. Allon! les garçons, encore un échelon! **Go ahead!**..

A la voix de l'officier, une douzaine de soldats bondirent vers les plus proches obstacles, en avant.. Mais quand Edward, paraissant sain et sauf derrière un gros rocher, regarda derrière lui, il aperçut les trois quarts de ses hommes étendus sur le sol, ensanglantés, et le sergent qui avait aidé à transporter Went, à deux pas, la face contre terre, les membres tordus comme ceux d'un mannequin.. Quant au reste du bataillon, abrité plus bas derrière un remblai, il n'avait bougé :

— Nous n'y sommes pas! murmura l'officier avec découragement. Et, pour comble de joie, on dirait qu'il va pleuvoir..

Le ciel, qui s'était graduellement assombri dans l'après-midi, roulait, en effet, des nuages pressés et menaçants que le vent charriait vers le nord-ouest, et les craintes de Simpson ne devaient guère tarder à se réaliser. Ce furent des grosses gouttes, d'abord rares, peu à peu pressées, et, au bout d'un quart d'heure, la pluie tombait à flots avec un grand bruit mouillé que la fusillade dominait à peine..

— Chien de temps! murmura Edward, qui commençait à se sentir traversé!

Tapis, sur la terre détrempée, les soldats anglo-canadiens, transis, frissonnants, se sentaient gagnés par le découragement de minute en minute.

—Le jour allait baisser. L'artillerie donnait toujours, mais les métis, impassibles sous la mitraille, continuait de tirer avec la même régularité, la même précision, jetant bas tout ennemi qui se montrait à découvert. Il devenait évident qu'on n'enlèverait pas la position avant la nuit. Les carabiniers, aussi bien que les grenadiers, commençait à échanger des propos significatifs. Est-ce que le général Middleton n'allait pas bientôt faire suspendre l'attaque? Ce serait folie à lui, en vérité, de s'obstenir davantage. Les deux aides de camp, le capitaine Wise et le lieutenant Doucet, étaient blessés; lord Malgund avait eu son cheval tué sous lui.. Qu'attendait donc le grand chef?

A 5 heures enfin, l'ordre fut communiqué aux troupes de se retirer. La retraite se fit sous le feu continu des demi-blancs et la pluie qui frappait la terre sans relâche.

Trempé, boueux, grelottant comme ses hommes, le lieutenant Simpson était demeuré à l'arrière de la colonne que talonnait la crainte d'un retour offensif des demi-blancs et des Indiens.

La nuit tombait losrqu'un arriva aux bords de la Saskatchewan.

La pluie diluvienne, qui ne cessait pas depuis plus d'une heure, avait grossi ses eaux. On entendait les lourds blocs de glace qu'elle charriait s'entrechoquer dans l'ombre. La traversée des chalands était impossible. On fut contraint de camper sur place.

Cette nuit-là fut pour les Anglo-Canadiens une nuit d'angoisse. Le général Middleton la passa dans une cruelle incertitude du sort de ses approvisionnements restés de l'autre côté de la rivière et que gardaient seule une compagnie du 10e régiment et cinquante éclaireurs. Quant aux troupes, harassées par la lutte, découragées par leurs insuccès, dans l'appréhension continuelle d'une attaque des Peaux-Rouges, elles campaient en armes, attendant le jour. Et, lorsqu'après douze heures de mortelle veillée, il commença à paraître, ramenant parmi les hommes un peu d'espoir, il n'y en eut pas un seul à se douter qu'ils ne devaient qu'à un scrupule de loyauté de Louis Riel d'échapper aux balles des métis et aux couteaux des Indiens.

XIII
Soupçons et révélations

Jean La Ronde, transporté tout d'abord au village de Saint-Antoine-de-Padoue, fut, dès le lendemain du combat, évacué sur Batoche avec ceux des blessés dont l'état ne présentait pas une gravité extrême.

Le gros des combattants ne tarda pas à les y suivre, et seuls les éclaireurs cris et un certain nombre de métis, sous les ordres de Dumont, demeurèrent aux environs de Fish-Creek pour surveiller la retraite des Anglo-Canadiens.

Lorsque les La Ronde eurent regagné leur domicile, ils trouvèrent près du jeune homme, outre sa mère et ses soeurs, un vieux métis bois-brûlé sec et ridé surnommé Trim-médecine ou simplement Trim et réputé dans tout Batoche pour son habileté à soigner les blessures.

Le garçon allait aussi bien que possible. La balle avait d'abord rencontré un peu en arrière, à gauche, la courroie assez épaisse du sac à feu, et sa force de pénétration s'étant trouvée, de ce fait, légèrement diminuée, elle avait traversé le thorax pour venir s'arrêter sur une côte, mais sans léser aucun organe essentiel. Trim l'ayant extraite, la retournait entre ses doigts, le sourcil froncé.

— Vous trouvez étrange, je parie, que Jean ait été frappé à cette place et par une balle de rifle canadien? observa Henry de Vallonges, en considérant à son tour le projectile. Mais cela vous surprendra moins quand vous saurez dans quelles conditions il a été atteint.

— Belle raison! s'exclama le vieux François quand le jeune homme eut terminé son bref récit. Croyez-vous qu'un Bouais-Brûlé soit aussi "maladroët"?. Non, ça n'est guère naturel..

— J'y étais "moué"! répondit le dernier des fils. Et Pierre aussi.

François regarda autour de lui:

— Avec tout ça, où est-y passé Pierre? On ne le voit d'un bord ni de l'autre.

— Apparamment resté à la coulée, avec les éclaireurs.. Continue, mon gâs!

— Donc y avait Pierre, puis de ça je ne sais plus trop. Je crois bien qu'y avait encore Hamelin et Dugué..

— Ils ont des winchesters, observa Baptiste.. Et cette balle est d'un rifle canadien.

Mais le fils reprit vivement:

— Ah! puis.. j'oubliais! Y avait aussi pas loin de Pierre Pitre-le-Loucheux.

Trim, qui examinait toujours le projectile, releva la tête.

— Il y eut un silence d'une demi-seconde à peine, mais auquel François donna toute une signification en déclarant gravement:

— Le Loucheux a un rifle canadien.

— Fort bien! s'écria Henry mi-sérieux, mi-railleur.. Mais vous n'allez pas conclure de là, j'imagine, que cet homme a volontairement tiré sur Jean!

L'aïeul prit un air un peu embarrassé.

— C'est que, M'sieu le vicomte faut "s'avouère" que ce sauvage est un des meilleurs "fusils" de Batoche.

— Et qu'il n'envoie jamais une balle que là où il veut, acheva délibérament Trim.

L'accusation était nette, mais trop prompte, au gré du Français. Il essaya de défendre l'Indien.

— Ce n'est pas une raison décisive. Dans un combat comme celui d'hier, le meilleur tireur..

— Je vous entends ben, M'sieu le vicomte, interrompit Baptiste. Ca serait peut-être "véridique" pour un blanc ce que vous me dites là. Mais, pour un Bouais-Brûlé ou même un Cri, c'est pas pareil. N'importe "l'endrouet" et le moment, on sait toujours, à un pouce près, où on tire, nous autres!

— Et puis on connaît le Loucheux, v'savez! continua Trim. C'est un homme tout à fait mal commode, dès lors qu'il a frappé la fiole, ce qui lui arriverait plus souvent encore s'il pouvait avoir du rhum à son gré.. Et qui sait? P't'être qu'il en avait bu hier.. et un sauvage, quand ça se met gris, v'savez ce que c'est!. D'abord, "moué", j'ai toujours pensé qu'il y vait à se méfier de lui. Mais, depuis le jour où il m'a volé deux belles peaux de martre..

— Nous y voilà donc! fit Vallonges sur un ton caustique qui ne parut, d'ailleurs, nullement démonter Trim, car il poursuit avec la même véhémence:

— Deux magnifiques peaux, M'sieu, qui me furent dérobées un jour.. Et, juste, ce sauvage était entré dans la matinée chez "moué" en manière de me proposer un cheval qu'il avait à vendre. Alors, vous comprenez, vu qu'il n'était venu personne d'autre..

— C'est pas tout ça, interrompit fort à propos le vieux François. Cette balle sort du rifle du Loucheux, pas vrai? Et ben! m'est avis qu'il faut l'interroger le plus tôt qu'on pourra.

Chacun approuva cette proposition; et le Français lui-même reconnut l'opportunité de l'enquête, bien qu'il doutât toujours de la culpabilité du Peau-Rouge.

Durant toute cette conversation tenue presque à mi-voix dans un coin de la pièce, la mère de Jean et ses soeurs s'occupaient du pansement de la blessure, sur les indications antérieures de Trim, à l'aide de vulnéraires indiens.

— Avant dix jours d'ici, il sera debout, avait dit le chirurgien improvisé.

Et cette affirmation qui eût, sans doute, fait sourire un diplômé des Facultés de médecine, n'avait rien de si prétentieux dans la bouche de cet homme, car sa longue expérience des efficaces procédés de la thaumaturgie indienne l'avait plusieurs fois conduit à des résultats qui eussent paru merveilleux en d'autres milieux.

Cependant, Jean-Baptiste La Ronde avait pris à son compte de retrouver Pitre-le-Loucheux. Une fois dehors, il se dirigea vers le quartier général, sachant bien que les éclaireurs dont le Cri faisait partie se tenaient généralement de ce côté, prêts à toute réquisition des chefs métis.

Mais, aux environs du bac, nul n'avait aperçu l'homme qu'il cherchait. Ses investigations dans les bois d'alentour demeurèrent également infructueuses. Personne ne put dire à La Ronde ce que le Loucheux était devenu.

— Allons, pensa-t-il, je n'ai qu'à attendre patiemment son retour, car il est évidement resté à la coulée de Tourond..

Il regagnait tranquillement son logis lorsqu'il avisa un petit chariot traîné par des poneys, escorté de cavaliers, et qui transportait quelques blessés. Comme ce convoi venait, à n'en pas douter, de Saint-Antoine-de-Padoue, il s'avança pour interroger les Indiens de l'escorte. Mais plusieurs d'entre eux ne connaissaient pas le Loucheux, et les autres ne l'avaient vu ni à la Coulée ni au village voisin.

— S'il a réellement voulu assassiner Jean, se disait Baptiste en s'éloignant, p't'être aura-t-il déserté une fois le crime commis..

Il approchait de son "log-hut", l'esprit perdu dans les conjectures, lorsqu'un pas léger se fit entendre derrière lui. Il se retourna, et une exclamation s'échappa de ses lèvres.

Pierre La Ronde était arrêté à deux ou trois pas de son père:

— D'où viens-tu? questionna le dernier.. Je te croyais à la Coulée.

Le jeune homme secoua négativement la tête:..

— Alors, pourquoi n'es-tu pas rentré? Tu sais ben que ton frère cadet est blessé?

— Je le sais.

Et, ce disant, une expression étrange mélangée de douleur et de colère passa sur la face ramassée de l'aîné des La Ronde.

Sans y prendre garde, le père continua:

— Oui, mais t'as p'têtre idée qu'il a été frappé d'une balle anglouaise. Et ben, non, c'est par derrière un traître..

— Un traître? Non, père, un justicier..

La voix de Pierre était grave, sa figure si résolue et si calme à la fois, que Baptiste, tout en le regardant avec les yeux interrogateurs d'un homme qui ne comprend pas, se sentit singulièrement impressionné.

— Un justicier! reprit le jeune homme avec plus de force.. Et c'est "moué", t'entends! moué, son frère, qui a tiré su'le cadet. Et c'est lui qui était un Judas, car il voulait nous livrer aux Anglouais.

— T'es fou! s'écria le père éperdu. Qu'est-ce que tu me contes là?

— La vérité! Aussi vrai qu'y a un bon Dieu qui nous jugera un jour, Jean est un traître, t'entends! un traître qui s'accoquinait avec nos ennemis..

— Tu mens! tu mens! Tout ça, c'est des menteries!

Bouleversé, suffoqué comme s'il eût reçu un soufflet, Baptiste serrait les poings, et les paroles sortaient sifflantes de sa gorge contractée.

Mais, aussi blême que lui, sa longue cicatrice blanchie par le courroux, son fils aîné lui répondit dans un rictus sinistre:

— Ah! je mens! tu dis que je mens! tu veux des preuves! Eh ben! rentre à la maison, fouille dans le sac à feu du cadet.. Tu trouveras une lettre. Lis-la.. et tu verras après si ce sont des menteries que je te débite.

— J'y vas.. j'y cours.. Mais, si tu ne m'as pas dit vrai, ah! malheur!

Et, brandissant le poing dans un geste où le désespoir se mêlait à la menace, le Bois-Brûlé s'éloigna à grands pas.

Quand il entra dans la pièce où se tenaient toujours ceux qu'il avait quittés une demi-heure auparavant, il était encore pâle, mais plus calme. Ce ne fut pourtant que grâce à un grand effort de volonté qu'il arriva à se maîtriser assez pour répondre d'une façon naturelle aux questions dont on l'assiégea: car, persuadés, pour la plupart, de la culpabilité de Pitre-le-Loucheux, les assistants ne tarirent pas de réflections d'autant plus douleureuses pour lui qu'elles atteignaient, en réalité, Pierre, le vrai meurtrier.. De temps à autre, tout en parlant, ses yeux, presque malgré lui, s'échappaient vers un objet jeté sur une escabelle, le long du mur: le sac à feu du blessé, ce sac à feu qui, dans ses flancs de peau tannée garnie de rassades, contenait peut-être la preuve de la trahison! Etait-ce possible?.. Mais, de toute sa forte volonté, il repoussait ces pensées, afin de pouvoir répondre comme il le devait aux interrogations dont il était assailli.

L'âme en déroute, mais le front calme, à peine pâli, il parla de la rencontre des éclaireurs et dut approuver et désapprouver pour la forme diverses suppositions émises par ceux qui l'écoutaient. Et ce ne fut que lorsqu'il n'eut plus rien à apprendre aux autres que, d'un air négligent, il s'approcha du sac à feu..

Une angoisse inexprimable lui étreignait la poitrine. Il lui semblait que son coeur lui sautait jusque dans la gorge.. Sans se presser pourtant, avec des mouvements mesurés, il se baissa pour prendre l'objet de cuir.

Ignorants de ses manoeuvres, les autres, plus loin, conversaient entre eux..

Alors, d'une main fébrile, il fit glisser la boucle et, avidement, il enfonça la main.

Quand il sentit le papier moelleux se froisser sous ses doigts, une sueur froide lui perla aux tempes.. Il se raidit et saisit sa lettre D'un geste prompt, il la roula dans sa ceinture. Personne ne l'avait vu..

Il revint.

Deux minutes après, sous un prétexte quelconque, il sortit..

La porte était à peine refermée que, saisissant à nouveau le papier fatal, il le déplia avec des doigts fiévreux et tremblants.

Et, à cette lecture, sous les yeux de son fils aîné brillants d'un sombre triomphe, ce rude coureur des plaines, qui avait vu la mort vingt fois face à face sans faiblir, se sentit défaillir comme une femme, et il lui fallut s'appuyer au mur de sa maison pour ne pas choir.

XIV
Propos d'ivrogne

Cantonné avec un certain nombre de métis dans le village de Saint-Antoine-de-Padoue, Gabriel Dumont attendait pour regagner Batoche le rapport des éclaireurs qui surveillaient activement les moindres mouvements des troupes canadiennes.

Le héros de Fish-Creek n'était pas le premier venu parmi les trappeurs métis. On le connaissait depuis longtemps pour son endurance, la sureté extraordinaire de son tir, son esprit prompt et avisé, grâce auquel il s'était toujours tiré d'embarras dans les circonstances les plus difficiles. Peu loquace, il s'effaçait volontiers dans le conseil; mais il était le premier prêt dès qu'il fallait agir. C'était lui qui, la campagne à peine ouverte, avait, avec vingt-six métis à cheval, obligé à la retraite le major Crozier et ses cent quarante hommes près du Lac-aux-Canards. C'était lui encore qui, par ses habiles dispositions, venait d'infliger aux Anglo-Canadiens le sanglant échec de Fish-Creek.

Physiquement, c'était un homme de moyenne taille, trapu, le cou enfoncé dans les épaules. Beaucoup plus que Louis Riel, il rappelait par les traits son origine indienne, et n'eût été une forte barbe noire, il eût pu passer pour un Cri pur sang avec ses yeux de couleur de houille, sa tête énergique, aux pommettes saillantes, son teint basané. Son accoutrement n'était pas pour cantrarier cette impression: des leggins et des mocassins, un veston en peau blanchâtre orné de rassades et de fourrures et recouvrant une grosse chemise de laine..

Tel il se présentait le surlendemain de Fish-Creek lorsque, passant devant une sorte de hangar abandonné, il vit surgir de derrière un tas de paille, un homme aux allures étranges, poussiéreux, hirsute, et qui tenait une gourde à la main.

Cette tête chevelue et forte sur un corps maigre, cette face osseuse aux yeux noirs et bigles, ne pouvaient laisser Dumont indécis. Il reconnu Pitre-le-Loucheux.

— Le "pouriou" est saoûl à ne plus tenir sur ses jambes! murmura Dumont avec mécontement. Mais, qui donc peut avoir eu l'audace d'enfreindre les ordres formels de Louis Riel en procurant de l'eau forte à un sauvage. ? Parbleu! je le saurai.

Comme il approchait, il vit les lèvres du Cri se distendre dans un large rire qui laissait apercevoir ses dents serrées et blanches comme celles d'un carnassier:

— Ah! ah! bonne.. bien bonne l'eau de feu.. Le sang mêlé en donnera-t-il d'autre à l'homme rouge?

Et, ce disant, il secouait par le fond sa gourde vide.

Le Bois-Brûlé s'arrêta, et, fixant sur le Peau-Rougé ses yeux perçants:

— Peut-être, Mais que mon frère réponde d'abord à une question.

— Quelle question? Ah! oui, oui très bonne pour moi l'eau de feu très bonne, donne encore, voici ma gourde.

Devant cette insistance d'ivrogne, le chef métis parut réfléchir, et, brusquement:

— Suis-moi, dit-il.

Arrivés devant une maison d'assez primitive apparance, faite de terre et de troncs de sapins, ils s'arrêtèrent. Le chef poussa la porte et entra, suivi de Pitre-le-Loucheux vacillant.

L'unique pièce n'avait pour tout ameublement qu'un méchant poêle et un escabeau. Un fusil, une paire de raquettes à neige, deux cognées de bûcheron gisaient dans un coin sur des couvertures. Un peu plus loin, quelques fioles s'alignaient, parmi lesquelles Dumont choisit une bouteille de rhum réservée aux blessés. Déjà, le Cri tendait sa gourde: mais le Bois-Brûlé avait son plan.

— L'homme rouge n'aura de cette boisson qu'à une seule condition, déclara-t-il: qui, le premier, lui a donné de l'eau de feu?

L'Indien parut hésiter:

— Ah! ah! fit-il enfin. Tu es rusé comme le "kekouarkess" (1), le grand chef sang-mêlé.. Donne à boire.

— Non!

Le Loucheux, l'oeil brillant de convoitise, fixait la fiole.

— Décide! reprit Dumont! Si tu veux cette eau de feu, réponds d'abord à ma question.

— Je vais répondre, grand chef: verse toujours!

— Je refuse. Pas de réponse, pas d'eau de feu!

Et il feignit de reboucher le flacon.

Cette fois l'ivrogne s'inquiéta,

— Non! laisse. Je vais parler..

— J'écoute.

— Ouvre les oreilles, grand chef. Tu connais le Renard-Jaune?

Dumont n'ignorait pas le surnom indien du vieux François La Ronde.

— Je le connais, répliqua-t-il.

— Eh bien! celui qui m'a donné l'eau de feu est le fils de son fils.

— Le premier-né?

— Non. Le second.

(1) Le diable ou le "méchant", nom indien du carcajou, sorte de blaireau d'Amérique.

UN LOT DE $233 LE PIED A NEW-YORK

New-York, 27 — Une preuve éclatante de la haute valeur immobolière à New-York a été donnée aujourd'hui, alors qu'un lot de 46 x 42 pieds a été vendu $450,000. Ce terrain qui fût ainsi vendu $233 le pied carré se trouve tout près de la Wall Street et sera occupé par une banque.

IN MEMORIAM

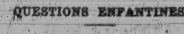
Même regret rassemble autour de cette bière
Tout ceux-là qu'il aimait et ceux qui l'ont aimé.
L'irrésistible élan d'une même prière
Montant vers le ciel bleu, Dieu sourit, désarmé.

La mort qui l'a frappé nous attend à notre heure;
Nos fronts se courberont sous son souffle glacé;
Car dans le temps hâtif tout fui, rien ne demeure;
Et nous passerons tous ainsi qu'il a passé!

Mais quand l'homme a fermé les yeux à la lumière,
Il retrouve la vie au-delà du trépas;
Et si pendant le Temps il redevient poussière,
Fait pour l'éternité, l'être entier ne meurt pas!

L'espoir d'une autre vie imortelle et sereine
Illumine la nuit obscure du tombeau
O poète vers qui le souvenir m'entraîne,
Par delà je te vois plus heureux et plus beau.

ADOLPHE POISSON.



QUESTIONS ENFANTINES

Les sorties de Bébé en hiver

Le nouveau-né qui s'accroit à vue d'oeil, quand il se développe normalement, a besoin que son jeune sang s'imprègne largement de l'oxygène indispensable aux échanges. Or si l'on redoute pour les bronches le contact un peu brutal de l'air extérieur on garde les enfants dans des pièces surchauffées où ceux qui les surveillent respirent avec eux. On attend pour leur faire respirer de l'air pur que le temps soit idéalement beau. Les pauvres bambins qui ont la malchance de naître à la fin de l'automne risquent ainsi, si l'on y regarde de trop près de n'effectuer qu'en mai, leur première sortie.

Si cependant on aérait largement et souvent la chambre du bébé, il n'y aurait que demi-mal. Mais il faut pour cela le transporter, pendant que les fenêtres sont grandes ouvertes, dans une autre pièce non chauffée, ou bien dans laquelle sa petite présence est inopportune; on le confine donc dans sa chambre où brule un bon feu (de charbon parfois) et où l'on a tout sous la main pour que ce soit plus commode.

En réalité, une courte promenade quotidienne fait le plus grand bien aux nouveaux-nés, si l'on sait chaque jour, choisir l'heure et le lieu qui conviennent. Pendant la durée de cette sortie, l'enfant dort d'habitude dans les bras de sa mère ou de sa nourrice; il n'en respire pas moins de l'air pur et cela pour son plus grand profit.

Est-ce, à dire qu'il faut sortir les bébés tous les jours, quelque temps qu'il fasse, et sans précautions? Cet excès serait pire encore que celui qui consiste à être trop reservé. Si la trop grande prudence, en effet peut déterminer un retard relatif dans l'accroissement de l'enfant qui respire, sans correctif suffisant, de l'air au moins légèrement vicié, et qui, d'autre part, ne s'aguerrit pas de bonne heure à supporter les modifications atmosphériques brusques, elle évite les accidents subits et graves euxquels sont exposés souvent les nouveau-nés au contact du vent ou de l'humidité.

Le froid et surtout le froid sec, n'est pas une contre indication à la promenade des nouveau-nés. Il va sans dire que les enfants doivent être bien couverts et que leurs membres inférieurs principalement doivent être chaudement enveloppés. D'autre part, afin d'éviter le contact trop brutal de l'air le visage est utilement protegé par un léger voile. Cette précaution répond d'ailleurs à tous les excès de froid, excès de vent, excès de soleil.

Par contre, le vent et la pluie ont plus d'inconvénient que le vent lui-même. Lorsque le vent souffle en tempête, ou que la pluie tombe sans discontinuer depuis le matin jusqu'au soir, il ne saurait être question de sortie; de même, quand il neige ou quand il tombe de la grêle. Mais la promenade ne doit pas être systématiquement condamnée à propos de la moindre bise. Pour ne pas priver l'enfant de sa ration d'oxygène, il faut savoir profiter d'une éclaircie entre deux averses, ou connaître à proximité de la maison le petit coin bien protégé où le vent ne souffle pas. Une contre-allée de jardin le long d'un mur élevé, voilà tout ce qu'il faut.

Tant pis si la nourrice trouve cette promenade fastidieuse. Le bambin ne se soucie guère de l'horizon borné, puisque quand il est bien portant, il ne sort de son sommeil que pour manger, on le promène endormi, par conséquent.

En sommes à quelques rares exceptions près, il faut répondre par l'affirmative à la question de savoir choisir chaque jour le moment et l'exposition propices. A un âge un peu plus avancé lorsque le sommeil ne suffira plus à l'occuper et qu'il sera nécessaire de donner satisfaction à son besoin d'activité croissant, l'enfant sera plus résistant et supportera sans accidents graves les variations thermiques inattendus et pleines de dangers des raisons intermédiaires.

C'est dans les bras de sa mère ou de la personne à laquelle il appartient exclusivement de le soigner, que le nouveau-né accomplit ses premières sorties. Mais, comme au bout de quelques semaines, il devient lourd, on songe à le mettre en voiture. Les voitures d'enfant bien suspendues que l'on fabrique aujourd'hui à des prix relativement modérés, permettent sans grand péril pour les bébés, d'éviter une réelle fatigue aux nouveaux.

Toutefois celles-ci ne doivent pas ignorer qu'il est mieux, à tout prendre, qu'elles s'imposent cette fatigue dans l'intérêt de l'enfant au moins jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de dix mois.

Les inévitables secousses occasionnées par les inégalités des chemins ne valent rien au système nerveux encore en évolution des bébés. C'est donc avec beaucoup de précautions et en dirigeant attentivement qu'il faut user de la voiture, plus indiquée pour laisser les enfants séjourner à l'air quand il fait très bon temps que pour les véhiculer d'un point à un autre.

Ce qui vient d'être dit peut être résumé en quelques préceptes:

1o.—Le nouveau-né a grand besoin d'air et l'atmosphère confinée des appartements ne lui convient à aucun point de vue.

2o.—Une courte promenade quotidienne en un endroit abrité lui est indispensable.

3o.—Cette promenade doit être faite, même par les temps froids, à condition que l'enfant soit bien chaudement couvert.

4o.—La pluie, la neige et le très grand vent l'interdisent; il faut alors choisir le moment d'une acalmie pour sortir.

5o.—Jusqu'à l'âge de dix mois, les bras de la mère ou de la nourrice sont préférables à la mieux suspendue des voitures d'enfant.

P.-L. Juqueller

"La Semaine Littéraire"

AQUETTE DE COSTUME TAILLEUR

9681 — 36 à 44 de poitrine.
9593 — Jupe 24 à 34 de ceinture.

Voici un charmant modèle pour costume tailleur. Le costume confectionné en drap épais serait plus pratiques. Le pli caché la jaquette donne plus de liberté de mouvement.

La jupe taillée en deux pièces des poches insérées sur les ...s et une ceinture peut s'exécuter facilement.

Pour une moyenne grandeur, ce modèle demande 6 vgs de tissu 36 pces de large ou 4½ vgs de 44 pces.

On peut se procurer ce patron envoyant 10 sous au Département des Modes, West Canada Publishing Co. Ltd., 619 Ave. McDermot, Winnipeg Man.

GERBES DE PENSEES

La foi descend dans l'âme qui souffre; le doute descend dans l'âme qui rêve.

* * *

Cherchez avant le devoir et vous y trouverez le plaisir!

* * *

Si la vie est misérable elle est pénible à supporter; si elle est heureuse il est horrible de la perdre. L'un revient à l'autre.

* * *

On reprochait à l'empereur Sigismond qu'il comblait de grâces ses ennemis, au lieu de les châtier comme ils le méritaient. N'est-ce pas assez les punir, répondit-il que de les forcer à devenir mes amis?

Que cette parole est belle et comme il ferait bon vivre ici-bas si l'on ne se vengeait jamais des inimitiés que l'on rencontre sur sa route qu'à la manière de l'Empereur Sigismond.



CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

EN SOUVENIR...

Dans la chambre sombre, je suis entrée, espérant trouver un reste de vie dans ma chère petite amie, voulant encore entendre ces mots répétés avec un accent si doux: C'est vous? Mais non: tout est fini. Sa voix est éteinte, son âme est partie pour ne plus revenir. Elle repose là dans sa petite chambre rose, plus blanche que la dentelle de son oreiller, plus belle à contempler que dans la vie avec son air calme et paisible. Ses yeux se sont fermés seuls, ne voulant pas, je suppose, voir le désespoir et le sourire qui effleure encore ses lèvres bleuies, atteste bien que la mort n'a eu aucune terreur pour elle.

Pourtant, c'est triste de quitter la terre, de dire adieu à des parents bien-aimés, quand on a vingt ans, alors que la vie souriante offre l'espoir, la beauté et le bonheur. Mais les voix trompeuses du monde n'eurent aucun empire sur son âme; Dieu lui avait fait comprendre que la vie n'était pas un festin et que les plaisirs d'ici-bas étaient mensongers, et elle a tout laissé sans un regret.

Il n'est pas possible de douter de son salut. Ce devait être une nature trop belle pour cette terre, et avant que le souffle impur du monde passât sur son âme, Dieu s'est hâté de venir cueillir cette fleur innocente pour la placer dans son jardin céleste.

O parents qui pleurez celle qui dans la tombe dort seule et glacée, et qui chaque dimanche allez prier sur ses restes chéris, Dieu recueille vos larmes et elles retombent en bénédictions sur ces enfants qui vous restent. Et puisque vous l'avez si fort aimée, continuez à l'aimer encore et à lui faire plaisir en suivant ses derniers désirs et en faisant ce qu'elle a souhaité que vous fissiez.

Ne songez pas au blanc cercueil qui la recouvre; ne regardez pas avec effroi la terre noire qui l'entoure; mais, avec une douceur mêlée de larmes, cherchez-la dans la sérénité de Dieu, dans ce beau ciel d'où elle vous sourit et vous protège.

Que cette pensée du ciel est consolante, surtout pour les parents qui pleurent des enfants disparus. Là, ils ne souffrent plus, ils sont à l'abri de tous les périls, ils s'intéressent à leurs bien-aimés qu'ils ont laissés sur la terre.

Qu'il sera beau le jour qui nous réunira à ceux que nous avons aimés! Qu'il sera beau le moment où les familles se referont pour chanter ensemble les louanges d'un Dieu plein de miséricorde.

Que cette pensée nous donne tous du courage et nous aide au milieu de nos deuils et de nos regrets.

GERTRUDE.

Novembre 1919.

RECETTES

Beurre au citron

Ingrédients:—

2 tasses de sucre blanc; ¼ lb de beurre; 4 oeufs; 3 citrons.

Préparation:—

Faites fondre le beurre, ajoutez le sucre, le jus des trois citrons ainsi que les oeufs bien battus. Faites cuire jusqu'à ce que cela épaississe en brassant constamment. Cette préparation se gardera indéfiniment.

* * *

Pain aux noix

Ingrédients:—

1 oeuf; ½ tasse de sucre; 2 tasses de lait; 4 tasses de farine; 4 cuillerées à thé de poudre à pâte; 1 petite tasse de noix (hachées).

Préparation:—

Mélangez tous les ingrédients et faites lever pendant 20 minutes dans moule beurré. Faites cuire pendant 40 minutes dans un fourneau chaud.

* * *

Pain rôti au fromage

Coupez des tranches de pain très minces. Pour 6 tranches battez deux oeufs. Ajoutez ½ tasse de fromage râpé et ½ tasse de lait. Trempez le pain dans ce mélange et faites rôtir dans du beurre ou de la graisse de lard.

Concours d'Histoire du Canada

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française a cru bon de prendre l'initiative d'un grand mouvement en faveur de l'étude de l'Histoire du Canada parmi les enfants. C'est pourquoi elle propose une série de concours dont le premier commencera au mois de novembre, et aura pour sujet: "La découverte du Canada".

Les autres sujets seront pris dans "Les Contes Historiques" de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal. (On peut se procurer ces contes en écrivant au Comité de Propagande LaVérendrye, 39, Ave Provencher, Saint-Boniface. Prix: 15 sous franco.)

Nous faisons un appel pressant à tous les petits Canadiens et Canadiennes dont l'âme demeure toujours française malgré tous les obstacles, afin qu'ils viennent se retremper à la source même du patriotisme: l'histoire de leur beau pays. Nous espérons que les parents et tous ceux qui se dévouent à la cause de l'éducation se feront un devoir d'encourager cette oeuvre.

Le Comité accepterait aussi avec reconnaissance les dons généreux qui leur viendraient sous forme de livres de la part de tous ceux qui aimeraient à aider cette cause.

CONDITIONS DES CONCOURS.

1.—Il y aura un concours chaque mois.

2.—Les compositions devront être rendues pour le 15 de chaque mois, afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

3.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

4.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

5.—Un prix sera donné pour la meilleure composition de chaque catégorie.

6.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, il est entendu que chaque localité qui voudra bien concourir n'enverra que ses trois meilleures copies.

7.—La premier sujet sera: "La découverte du Canada: But du découvreur. Ses difficultés. Leçons à tirer." (Les compositions sur ce sujet devront être rendues le 15 novembre.)

8.—Les points seront basés: 1o. Sur les connaissances historiques; 2o. Sur l'orthographe; 3o. Sur la forme.

9.—Les prix du premier concours seront: 1. Une Histoire du Canada; 2. "Autour de la Maison", par Michelle LeNormand.

10.—Chaque concurrent devra mentionner: 1o. Ses nom et prénom; 2o. Son âge; 3o. L'école fréquentée; 4o. L'adresse.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

L. D. C. F.

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro de La Liberté la partie de cartes sous les auspices de la Ligue des Demoiselles de Langue Française aura lieu dimanche, le 9 novembre prochain, à 8½ hrs. précises à l'Académie Provencher.

Quel est l'animal qui s'attache le plus à l'homme? — La sangsue.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

XXIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XXII, 15-21)

En ce temps-là, les pharisiens, s'étant retirés, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours; ils lui envoyèrent des leurs avec des hérodiens, qui lui dirent: Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne faites point acception des personnes. Dites-nous donc votre avis sur ceci: Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur répondit: hypocrites, pourquoi me tentez-vous? montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Alors Jésus leur dit: De qui est cette inscription? De César, lui dirent-ils; et il leur répondit: Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

La presse catholique

Ce qu'on fait ailleurs

La ville de Hull, a accompli, hier un geste qui lui fait grand honneur et la place en tête du Tableau d'honneur des villes qui font preuve de sens social. Jamais encore on n'avait vu une ville se lever tout entière pour travailler au maintien d'une oeuvre sociale comme celle du journal catholique. Evidemment, il y a quelque chose de changé pour le mieux chez notre peuple et un geste comme celui que Hull vient de poser devant le Canada, et probablement le monde catholique, prouve à l'évidence que la nation canadienne française est loin d'être mûre pour l'esclavage national et religieux. Ce que Hull a fait démontre que l'on sait comprendre l'importance des oeuvres sociales et particulièrement de la presse catholique; c'est peut-être la meilleure parole d'espoir que l'on puisse donner à ceux qui sont chargés de nous diriger et qui ont à coeur notre avenir national et religieux.

Tout Hull était sur pied, hier. Pourquoi?

Parce qu'il y a une quinzaine, les Voyageurs catholiques de commerce avaient jeté le mot d'ordre: il faut faire une souscription en faveur de notre quotidien catholique et français le "Droit". Les Voyageurs catholiques de commerce ayant placé en tête de leur programme d'action sociale la propagande en faveur des bons journaux et des bons livres avaient accepté avec enthousiasme la suggestion du Comité central de leur association leur demandant s'il ne serait pas possible de faire une petite souscription chez le monde du commerce, chez nous, en faveur de notre quotidien local.

Comme à Hull, on ne fait jamais les choses à demi lorsqu'il s'agit d'une oeuvre, les Voyageurs décidèrent qu'on ne ferait pas seulement une petite souscription, mais un appel à toute la ville. Seulement, comment faire? Ils traversèrent chez leurs amis les ouvriers catholiques et leur proposèrent de se mettre du mouvement. Les ouvriers catholiques, heureux de travailler à une oeuvre comme celle du journal catholique, acceptèrent généreusement de faire leur grande part de travail. Pour que le succès fut assuré, on fit appel aux citoyens de bonne volonté et samedi soir on voyait une foule de dévoués apôtres laïques se presser dans la petite salle de chant pour recevoir des listes de souscriptions.

On se divisa la ville et on résolut de la parcourir dans le cours de l'après-midi, toutes les familles de la ville recevaient la visite de Messieurs ou Demoiselles qui leur demandaient de souscrire au soutien de leur quotidien français catholique.

L'appel ainsi lancé par le comité d'organisation et surtout par nos dévoués curés, reçut une réponse magnifique. Partout, pratiquement, les bourses s'ouvrirent pour donner généreusement, selon les moyens pour le journal catholique et lorsque tout sera rentré, on pourra probablement annoncer que la ville de Hull aura souscrit à l'oeuvre du journal catholique, oeuvre hautement recommandée par les Papes et nos évêques, la très belle somme de $1,500.

Etant donné le fait que l'appel a lieu à l'automne, au moment où on a tant besoin d'argent pour satisfaire aux nécessités de l'époque, au moment où toutes nos oeuvres tendent la main; étant donné aussi la préparation très rapide que l'on dut mettre à l'organisation de cette campagne et, étant donné encore la population de notre ville qui est presque essentiellement ouvrière et vivant et élevant des familles avec des salaires d'ouvriers, nous n'hésitons pas à dire que cette souscription est grandiose.

Cette visite à domicile nous a été doublement agréable. Elle le fut et par l'appui financier qu'elle nous apporte, et par l'esprit de dévouement que l'on manifesta encore une fois en faveur des oeuvres sociales et par le sourire satisfait qui accompagna les souscriptions. On ne pouvait en effet, trouver meilleur moyen d'enquête pour connaître comment notre oeuvre était appréciée de la population; le moment était excellent et tout trouvé pour dire les plaintes que l'on avait à porter contre notre journal, et ce qui est pour nous un motif de très grande satisfaction, c'est qu'on n'a pratiquement pas entendu de plaintes sérieuses. Les seules que nous avons entendues nous font honneur et nous engagent fortement à continuer hardiment à travailler pour la cause catholique et française sous tous ses angles.

En face de cette souscription, de ce mouvement spontané de toute une ville qui se lève pour venir à notre secours, et en face de cette approbation générale de notre travail, il nous reste un devoir bien doux à remplir. C'est celui de féliciter bien hautement la population de Hull d'avoir si bien su manifester son attachement à l'oeuvre si nécessaire du journal catholique et français et de remercier bien sincèrement tous ceux qui ont parti le mouvement; l'ont organisé et ont donné de leur personne pour qu'il réussisse, de remercier tout particulièrement la population toute entière de la ville pour le secours qu'elle nous apporte et le plaisir qu'elle nous cause.

Nous devons aussi un merci tout particulier à Messieurs les curés qui ont aidé d'une manière très efficace au succès du mouvement.

—Thomas POULIN.

Le Congrès d'Education de Winnipeg

Ce que seraient ces prétendues écoles nationales

Il s'ouvre aujourd'hui, à Winnipeg, un Congrès d'une extrême importance, au point de vue de la question scolaire canadienne prise dans son acception la plus large. Ce Congrès, qui durera trois jours, est — puisqu'il faut l'appeler par son nom — une *Conférence nationale d'éducation en vue de créer un civisme canadien: National Conference on Character Education in Relation to Canadian Citizenship.*

Qu'est-ce que cela veut dire?

Nous croyons pouvoir fournir la clé de cet énigme, qui n'en est probablement pas une, en disant que tout ce branle-bas est l'aboutissement d'une longue campagne, souvent signalée et critiquée par notre journal, en faveur de la création d'un organisme scolaire central, dont le nom propre reste à trouver et la fonction essentielle, à définir. De la presse, de la tribune, du livre l'idée se dégage résolument, et, faisant un gros pas en avant, elle sera reprise et agitée dans un débat *"national"*, au milieu d'une mise en scène aussi large qu'on a pu l'établir.

On a fait beaucoup de publicité autour de la Conférence qui allait avoir lieu dans la métropole de l'Ouest canadien: des invitations ont été lancées à tous les journaux et par tout le pays; la Conférence a été annoncée et expliquée sous toutes les formes... Ce qui n'empêche pas une bonne partie de toute cette littérature d'être des plus vagues...

Toutefois, le dessein est avoué, bien qu'encore assez timidement. Un des papiers qu'on a répandus ainsi se plaint de ce que *"nous n'avons aucune Association d'Education faisant autorité pour le Canada"*. Certificat flatteur pour la *Dominion Educational Association!* Aussi bien, *"le plan est-il de promouvoir l'établissement d'un bureau non officiel formé des experts les plus capables que l'on pourrait trouver."* Mais *"l'idée des promoteurs de ce projet est que le bureau serait non officiel, sans pouvoirs exécutifs. Il se contenterait de guider et d'appuyer la pensée du pays touchant les choses de l'éducation."* Cependant, *"toute autre alternative pourra être discutée franchement."* Cela fait bien des si et des mais, qui, tout en cherchant à rassurer, n'assurent pas l'avenir!

Le même papier, à la page d'en face, décrit comme suit *"le but"* de cette Conférence:

"(a) Faire porter l'attention publique sur les problèmes fondamentaux dans nos systèmes éducationnels au Canada;

"(b) Envisager l'éducation dans ses rapports avec un civisme canadien;

"(c) Entreprendre l'établissement d'un Bureau permanent chargé de guider et d'appuyer la pensée du pays en matière d'éducation."

C'est donc bien comme nous l'avons dit plus haut. Les partisans d'un Bureau, voire même d'un Ministère, fédéral de l'instruction publique vont se compter et se serrer les coudes, en vue de donner un gros coup. Il faut bien se mettre en face de ce mouvement. Une campagne tenace a été capable de soulever, à ce point, tout le pays. Une preuve que le travail a porté, c'est que les *"Rotary Clubs"* du Canada eux-mêmes ont pris sous leur patronage et la Conférence de Winnipeg et les réalisations qui vont s'ensuivre, s'engageant, dans ce but, à prélever une somme initiale de $70,000...

Les défenseurs de l'autonomie des provinces en matière scolaire ne peuvent voir sans les plus sérieuses appréhensions discuter et conclure les congressistes de Winnipeg. On a beau dire que le corps que l'on veut organiser ne serait pas officiel, cela ne réserve même pas le plus proche avenir. L'Ouest canadien, de jour en jour, ne fait plus qu'un au point de vue scolaire, et c'est cette uniformité très discutable que l'on voudrait imposer au reste du Canada. De l'uniformité à la centralisation scolaire entre les mains d'un pouvoir fédéral, et ensuite à des écoles dites *"nationales"*, c'est-à-dire neutres, le chemin paraît si naturel, que l'on voit déjà à l'oeuvre, afin d'y aboutir, des forces de plus en plus nombreuses, qui cherchent le moyen de renverser, ou au moins de contourner, l'obstacle de la Confédération de 1867.

Mais quels sont donc les promoteurs de cette fameuse Conférence de Winnipeg?

Celui qui en a été l'âme dirigeante est M. W.-F. Osborne, professeur à l'Université du Manitoba. C'est lui qui s'est fait, dans l'Ouest et dans les autres provinces, depuis au-delà d'un an, le propagandiste de l'idée d'un Bureau central d'éducation et de la Conférence qui doit la réaliser. Cette conférence et ce Bureau central, s'il aboutit, auront été son oeuvre. On a bien su nommer M. Orborne secrétaire-général de la Conférence de Winnipeg. Il était, comme disent les Anglais, *"the right man in the right place"*.

M. Osborne s'est adjoint, pour le lancement de la Conférence chère à son coeur, un comité de cinquante à soixante citoyens, hommes et femmes, de la métropole de l'Ouest. Et ce sont eux, ces citoyens de Winnipeg, qui ont convoqué, à Winnipeg, cette Conférence "nationale".

Ce fait n'est-il pas doublement suggestif de réflexions amères, quand on songe que c'est précisément dans ce Manitoba que l'école confessionnelle, sans parler de l'école bilingue, est le plus durement persécutée! Il y aurait un intéressant pointage à dresser: combien de membres du Comité que manoeuvre M. Osborne sont les partisans du sectaire Norris? et s'ils approuvent sa politique néfaste, comment ne rougissent-ils pas d'avoir convoqué, aussi pompeusement, cette *Conférence nationale d'éducation en vue de créer un civisme canadien?...*

* * *

Nous avons montré, hier, un des aspects de cette Conférence *"nationale"* de Winnipeg annoncée depuis des mois à grands renforts: elle est l'aboutissement d'une longue campagne en faveur d'une idée, celle de l'uniformité scolaire par tout le pays et de la centralisation de l'éducation entre les mains d'un pouvoir fédéral, non officiel, dit-on pour l'instant, mais qui pourrait l'être bientôt, qui tendrait dès demain à le devenir, au grand dommage de l'autonomie des provinces et de ce qui reste de liberté confessionnelle.

Signalons aujourd'hui le second aspect fondamental de la même Conférence, en nous efforçant d'établir qu'elle avoue une crise de neutralité.

Cette conférence s'est appelée d'un autre nom, dans le prospectus-annonce que nous avons sous les yeux: nous voyons, en effet, qu'il y est parlé d'une *Conférence nationale sur l'éducation morale dans les écoles: National Conference on Moral Education in the Schools...*

On n'est donc pas satisfait de la qualité de l'enseignement religieux donné dans les écoles publiques? Mais cette qualité médiocre, qu'est-ce qui en est la cause, sinon l'école neutre?

Ou bien on voudrait donner raison aux protagonistes des fameuses écoles dites *"nationales"*, et remplacer pratiquement l'enseignement religieux par une sorte de morale civique, et laïque, sans fondement durable, parce que construite sur les données les plus vagues et les plus vides. Dans ce cas, la crise de neutralité existante, loin d'être atténuée, sévirait avec une virulence accrue.

On est obligé de parler, en toutes lettres, d'*"éducation morale"*. On a le mot, mais aura-t-on la chose, la vraie et réconfortante réalité?

L'éducation n'est parfaite, et ne développe un homme complet, que si elle est fortement imprégnée, imbibée de part en part de religion et de christianisme. Or il n'y a pas, il ne peut y avoir d'enseignement religieux solide et sûr sans l'énoncé ferme et net de principes dogmatiques inattaquables, qui sont le fondement, et l'aliment, de la vraie morale et de la parfaite discipline. L'école catholique reçoit ces vérités, qui la rendent insurpassable. L'école neutre les nie, elle commence par départager, par mutiler la croyance dogmatique, en vue de mettre tout le monde à l'aise, tout le monde d'accord! et c'est pourquoi elle a si misérablement échoué dans la formation de l'enfant.

Il y a au programme de la Conférence de Winnipeg plusieurs travaux sur divers aspects de l'éducation morale. Un des rapporteurs doit même traiter le point fondamental, en expliquant ce qui est à *"la base de l'enseignement moral": The Basis of Moral Teaching.* On a même cru devoir aller quérir, sur ces matières, les lumières d'un professeur de l'Université de Chicago. Cependant, nous voyons, aux pages 1 et 2 du prospectus plus haut mentionné, que l'on tient à concilier les points de vue religieux. Donc on ne veut pas commencer par répudier la néfaste neutralité. Donc la Confédération de Winnipeg et l'organisation qu'on y mettra sur pied sont une machination neutre... Et l'on court après des formules sonores, mais vides, là où le petit catéchisme solutionnerait toutes les difficultés!

Avec la meilleure bonne foi peut-être, on devise des moyens à prendre pour former ce qui s'appelle des *"caractères"*. Mais on écarte péremptoirement le moyen le plus sûr et le plus direct, à savoir une éducation religieuse étayée sur des principes immuables, seuls capables de satisfaire l'esprit et de fixer la volonté. On veut aussi former des *"citoyens"*, et, pour cela, on insiste, assez vaguement, sur la nécessité d'une vie *"honnête"*, exempte du vice d' *"égoïsme"*. Mais qu'est-ce qui donnera à ces mots d' *"honnêteté"* et de *"dévouement"* une plénitude de sens, si l'on écarte du débat, et de l'école de demain, l'explication catéchistique seule capable de les faire comprendre et aimer? On parle à l'envi de *"reconstruction sociale"*. Mais avec quels matériaux rebâtir la société chancelante, si l'on continue, comme par le passé, à suivre le courant des opinions de sectes, au lieu de reconnaître que l'Eglise catholique seule a le devis sublime des constructions durables?

A la Convention des instituteurs protestants, dont nous avons parlé l'autre jour, le même docteur Duncan à qui nous avons reproché de prendre parti pour la fréquentation scolaire obligatoire a dit d'excellentes choses sur la nécessité d'une éducation formatrice du coeur et de la volonté, du caractère et de la personne humaine douée d'une âme immortelle. Il s'est élevé avec force contre une théorie venue du Kansas, d'après laquelle *"l'éducation qui ne conduit pas directement au progrès économique est, de nos jours, un luxe inutile"*. Mais il a oublié de condamner le plus grand coupable, à savoir la mentalité qui travaille au maintien de l'école neutre.

Un autre instituteur protestant a préconisé la Bible comme moyen d'enseignement religieux. Mais est-ce que la Bible laissée aux fantaisies de l'interprétation individuelle vaut, comme règle de conduite, un enseignement dogmatique et moral donné d'autorité?

La vraie solution a été trouvée par le Synode anglican réuni récemment à Ottawa, lequel s'est prononcé ouvertement pour un franc retour à l'enseignement confessionnel, fût-il nécessaire, pour cela, d'adopter le système en honneur dans la province de Québec. Mort à l'école publique neutre et vive l'école confessionnelle! Voilà l'unique cri de *"reconstruction"* et de salut...

M. Osborne et ses collaborateurs de Winnipeg peuvent bien n'en être pas convaincus. Leur entêtement à garder une position insoutenable leur ménage une déconvenue cuisante, et au pays qu'ils servent mal, inconsciemment ou non, les plus grands malheurs.

— L'*Action Catholique.*

M. GUSTAVE FRANCQ ET SA TROUPE

Des directions qui ne les regardent pas

Nous écrivions, dans un de nos articles précédents, que les patrons et les ouvriers catholiques doivent, en conscience, étudier les directions de l'Eglise sur les questions ouvrières et y conformer leur conduite.

Cela, évidemment, ne regarde ni M. Gustave Francq, ni ses collaborateurs: pour eux, en effet, l'Eglise est une bonne vieille qui a fait son temps et qui, à cause de l'avènement de la démocratie, n'a plus un mot à dire dans les affaires de ce monde.

Mais, cela s'adresse à tous les ouvriers qui ont encore plus de confiance au Pape et aux évêques, pour remettre la justice et la paix entre les hommes, qu'à Gustave Francq, Narcisse Arcand et Arthur Martel.

Et, chez-nous, c'est encore la masse, quelqu'illusion que se fasse ou qu'essaie de donner, là-dessus, le porte-parole du groupe de sécretaires et d'exploiteurs du peuple qui logent à l'enseigne du **Monde Ouvrier**.

Or, — et ce nouveau paragraphe de sociologie catholique fera sans doute rager, une fois de plus, le soi-disant "organe des travailleurs organisés de Montreal" — voici ce que l'Eglise enseigne sur les unions ouvrières:

Les patrons, loin d'avoir le droit de combattre les syndicats de travailleurs, ont, au contraire, le devoir de les encourager et de les aider.

Les ouvriers ont un droit certain à s'associer pour l'étude, la protection, la défense et le développement de tous leurs intérêts professionnels, y compris celui d'exiger un salaire raisonnable.

Ces associations, toutefois, doivent avoir un but honnête, le poursuivre par des moyens légitimes et être animées de l'esprit de justice et de charité tels qu'entendues par Jésus-Christ et son Eglise, ce qui n'est pas nécessairement la justice et la charité de Karl Marx, de Wilson et de Gompers; bien au contraire.

De plus, et enfin, les ouvriers catholiques qui recourent au syndicat doivent se grouper dans les unions catholiques.

Et si on veut savoir ce qui caractérise les unions confessionnelles, nous répondrons qu'on les reconnait aux signes que voici: elles n'acceptent que des membres catholiques; elles promettent de suivre et, en fait, elles suivent les directions de l'Eglise; elles ont un aumônier qui les guide et les aide, sans les "mener" comme on le prétend.

Voilà! Ce n'est ni compliqué, ni extravagant, ni extraordinaire. Mais, si nos patrons et nos ouvriers catholiques voulaient bien, laissant là de vieux préjugés ou des craintes puériles, accorder leurs actes sur ces directions, le bolchévisme aurait vécu.

Et M. Gustave Francq n'aurait plus la peine de chercher de quelle arme il faut se servir pour tuer un monstre qui est bien un peu son enfant!

—L'Action Catholique.

LE PRINCE DE GALLES A MONTREAL

Le prince de Galles est enfin arrivé à Montreal après son long voyage à travers le Canada, un voyage qui fut une suite d'ovations chaleureuses dont notre royal visiteur gardera sans aucune doute un souvenir ineffaçable. C'est maintenant au tour de la métropole de le recevoir officiellement dans ses murs et de lui faire une réception qui soit digne de son importance comme première ville du pays et qui montre l'attachement et la loyauté de sa population pour le souverain, que le jeune prince représente actuellement en Amérique. De ceci il n'y a pas à douter un seul instant, si l'on en juge par l'enthousiasme qui anime en ce moment tous les citoyens et par les vastes préparatifs que l'on a faits pour décorer les rues et les édifices publics au cours des deux dernières semaines. Montréal s'est en effet paré de ses plus beaux atours et a pris un air de fête qui ne manquera pas de convaincre le prince de la joie que cause à la population son séjour parmi elle.

De tous les édifices publics pavoisés pour la circonstance, la gare Windsor, avec ses milliers d'ampoules électriques, ses longues banderolles et ses nombreux drapeaux et écussons symétriquement disposés sur les côtés de l'édifice qui font face aux rues Windsor, Osborne et St-Antoine, offre certainement aujourd'hui le plus joli coup d'oeil. Pendant près d'un mois, sous l'habile direction de M. J.-W. Bell, le surintendant de la bâtisse, une équipe d'ouvriers a été activement engagée dans ce travail d'embellissement, qui n'a été terminé que ces jours derniers.

Les ampoules électriques disposées au-dessus des fenêtres, le long des corniches et jusqu'au faîte de la grande tour centrale, constituent naturellement la partie principale de ces décorations et leur effet le soir, lorsqu'elles sont toutes illuminées, est tout simplement féerique. Un immense écusson du prince de Galles placé à l'entrée de la gare, coin Osborne et Windsor et mesurant 13 pieds et demi de hauteur, porte à lui seul 242 ampoules de diverses couleurs. On a employé en tout pour ces décorations, 7,752 ampoules électriques, 450 drapeaux, 69 écussons et 31 banderolles tricolores.

Si vous aimez nos glorieux soldats

On demanderait au premier-venu s'il a gardé pour nos glorieux soldats qui se sont illustrés sur le champ de bataille mondial, une sympathie, vive et une admiration comme celle qu'il a manifestée lors de l'arrivée de l'immortel 22me, qu'il s'empresserait de répondre "Oui"!

Alors il est un moyen bien simple de le prouver: c'est de souscrire à l'emprunt national qui servira, en grande partie, à assurer l'avenir des soldats de retour.

Et ces derniers pourraient-ils refuser d'encourager les leurs à travailler au succès de l'emprunt, quand c'est de ce succès que dépend leur avenir?

C'est donc un motif de plus qui vous incite à vous empresser à faire votre part en souscrivant à l'Emprunt de la Victoire 1919.

LES VICTIMES DE LA CATASTROPHE

L'insuccès de l'Emprunt national serait une véritable catastrophe.

Mais s'est-on demandé qui en seraient les victimes? Cette réponse est bien simple. Les victimes seraient vous et nous. C'est sur nous que le désastre retomberait.

Pour le réparer, il faudrait payer encore de plus forts impôts, puis on verrait encore monter le coût de la vie et ce serait un malheur sans pareil.

Or, pour assurer le succès de l'Emprunt, il n'y a qu'un moyen, c'est d'y souscrire. Alors au lieu d'impôts à payer, c'est un intérêt de $5\frac{1}{2}$ pour cent à retirer annuellement et payable tous les six mois; ce serait l'augmentation du crédit du Canada et la circulation de nouveaux millions dans le pays qui feront marcher l'industrie, qui activeront le commerce et qui feront vivre les ouvriers.

C'est à vous d'y penser.

EXPERIENCE

L'expérience, en matière de finance comme en toute autre matière, est bonne conseillère.

Harpagon ne croit qu'en l'expérience. Riche et avare, comme vous le savez, il cherche avec avidité le meilleur placement, c'est-à-dire le plus sûr et le plus rémunérateur. Il lit, comme tout le monde, l'habile publicité de l'Emprunt de la Victoire 1919. L'argument patriotique ne le convainc pas, mais les avantages pratiques qu'offre cette émission ont à ses yeux une grande force de persuasion. Harpagon cependant ne se rend pas encore, car il lui manque le témoignage de l'expérience. Où le trouvera-t-il? Dans le cours actuel des Emprunts antérieurs. Or, toutes les émissions d'Etat qui ont précédé l'Emprunt de la Victoire 1919, sont cotées au-dessus du prix d'émission, toutes, sans exception.

Harpagon souscrira.

POUR L'EMBELLISSEMENT DES GARES

Parterres fleuris autour des gares de chemins de fer

(1) Gare de Cranbrook en Colombie Anglaise. (2) Parterre autour de la gare de Calgary. (3) Guelph Jct. Ont.

Avec le retour de la belle saison des centaines de parterres disséminés le long des voies du Pacifique Canadien ont déjà commencé à se couvrir de jolies fleurs, grâce aux soins des chefs de gares et de sections ainsi que des autres employés qu'intéresse la campagne inaugurée par la compagnie il y a quelques années dans le but de rendre plus attrayants les abords des gares et des autres constructions sises sur le parcours des trains-voyageurs.

Contrairement à ce que l'on pourrait être porté à croire de la part d'une vaste organisation industrielle activement occupée à produire des dividendes pour ses actionnaires, le C.P.R., avec l'excellente administration qui depuis son origine lui a permis de marcher de succès en succès, ne s'est jamais désintéressé des questions d'ordre plutôt artistique et de celles qui ont trait à l'embellissement des choses susceptibles de charmer l'oeil du voyageur. C'est ainsi par exemple que depuis plusieurs années la compagnie n'a jamais cessé d'accorder toute son attention au développement des parterres fleuris le long de ses voies. Elle possède même à cet effet et afin de mieux promouvoir ce mouvement qui s'est aujourd'hui répandu tout le long du réseau, un département floral dont les quartiers-généraux sont à la gare Windsor à Montréal et un comité des fleurs, formé de représentants des lignes de l'Est et de l'Ouest. Modeste au début, ce département a pris aujourd'hui une grande importance et c'est sous sa direction que sont préparés autour des gares et des autres propriétés de la compagnie les jolis jardins qu'il plait tant aux voyageurs d'admirer lorsque le train s'arrête quelques minutes, après les avoir emportés souvent pendant plusieurs heures à une vitesse vertigineuse.

Chaque printemps, ce département voit à la distribution des graines, des bulbes et des arbustes qu'il faut à chacun pour faire du terrain qu'il a à sa disposition un parterre couvert de fleurs; de petits fascicules fournissent toutes les instructions nécessaires, tant pour donner à chaque plante les soins qui lui sont essentiels, que pour les agencer toutes de manière à obtenir les plus jolis effets de couleurs et de disposition.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les variétés de fleurs, d'arbustes et même d'arbres fournis aux chefs de gares, de ceux jardiniers amateurs durant les loisirs que leur laissent leurs occupations; qu'il suffise de dire que sous la surveillance et la direction de M. R. M. Winslow, l'agent forestier de la compagnie, cette distribution est faite d'une manière rationnelle, mais qui laisse cependant à chacun toute son initiative pour faire des innovations et améliorer ses plates-bandes.

L'exemple donné par le Pacifique Canadien a largement contribué à faire se populariser à travers le pays la culture des fleurs de toutes sortes et conséquemment à faire se former des sociétés florales dont les membres pour la plupart reçurent leurs premières leçons pour la culture et le soin des fleurs dans les jardins du C.P.R. Il est intéressant de remarquer avant de terminer que tous les employés qui s'occupent de l'entretien des parterres entourant les gares de la compagnie donnent leur temps volontairement sans autre ambition que celle de concourir pour les prix accordés à ceux qui obtiennent les plus beaux résultats.

PRODUCTION DES OEUFS EN HIVER

Aliments et alimentation. — Evaluation de la production possible

Les autres points à considérer dans la ponte d'hiver sont les suivants: bonne nourriture, alimentation intelligente, bon traitement et beaucoup d'exercice convenable.

L'expérience nous a appris que l'on peut obtenir autant d'oeufs par l'emploi judicieux des aliments produits sur la ferme même, qu'en achetant des aliments plus coûteux et tout mélangés.

Sans doute les grains durs, le blé, le maïs, l'avoine, le sarrasin et leurs sous-produits continueront à être employés dans l'alimentation régulière des poules. On peut les employer séparément ou ensemble si on le désire, mais il ne faut pas oublier que la variété dans l'alimentation est un point important.

La nourriture animale, sous une forme ou sous une autre, est nécessaire également: miettes de viande, miettes de poisson, viande moulue, viande crue, os verts moulus, lait, tous ces aliments doivent être employés; l'expérience nous a appris que le lait de beurre est le meilleur de tous.

La nourriture végétale est aussi nécessaire; beaucoup de nourrisseurs paraissent ignorer que le foin de trèfle et la balle de trèfle stimulent la production des oeufs. Non seulement le trèfle est nourrissant et savoureux, mais il augmente le volume de la ration, ce qui est important. Les fourrages de ce genre aident également à corriger les troubles digestifs qui se produisent si souvent dans les basses-cours.

Il faut enfin des aliments succulents, betteraves fourragères, choux, etc., pour remplacer les grandes quantités de verdure que les poules consomment en d'autres saisons. Enfin, il ne faut pas oublier de donner du gravier, des coquilles, etc., toujours indispensables.

Beaucoup de nourrisseurs suivent avec succès le système d'alimentation que voici: le matin, ou ce qui vaut mieux, le soir précédent, après que les poules se sont perchées, on répand sur la litière un mélange de grain dur. Les poules sont ainsi encouragées à travailler en descendant du juchoir, dès le matin; ce repas produit donc la chaleur et l'énergie nécessaires à une ponte hâtive. On place également, dans une trémie, une pâtée sèche que les poules ont à leur disposition en tous temps.

A midi, deux ou trois fois par semaine, suivant la température ou la quantité d'aliments dont on dispose, on fait une pâtée humide composée de miettes de table, de lait, etc., et on l'épaissit avec du son, de la farine de maïs, des recoupes, jusqu'à ce qu'elle s'émiette. Les poules apprécient beaucoup un bon repas d'une pâtée succulente de ce genre, mais il faut avoir soin de ne pas leur en donner trop, car ce qui resterait pourrait surir ou geler dans l'auge.

L'après-midi, un peu avant que les poules se perchent, on donne un repas complet de grain dur dans une auge; lorsqu'il fait très froid, on réchauffe ce grain sur le poêle ou dans le four, et on le leur donne chaud. La chaleur engendrée par la digestion du grain chaud tient les oiseaux confortables pendant les longues nuits d'hiver; elle contribue beaucoup plus à maintenir la vitalité des poules que la chaleur produite d'une autre manière, car elle donne à la nature une chance de s'adapter aux conditions.

Dans toutes les choses qui se rapportent à la conduite du poulailler,—règlement des rideaux, changement de la litière, enlèvement des poules malades, et surtout l'alimentation,— il faut exercer du bon sens et du jugement. Ne donnez pas trop de nourriture, mais donnez-en assez; donnez-en juste ce qu'il faut. Beaucoup de poules souffrent plus de manque de nourriture que de l'excès de nourriture. Il faut beaucoup plus d'aliments pour produire des oeufs en hiver qu'en été, parce qu'il faut plus de chaleur et d'énergie pour maintenir la température normale du corps. Trop de poules ne reçoivent qu'une ration d'entretien, et s'il est vrai qu'il est bon d'encourager les poules à gratter pour prendre de l'exercice, il ne faut pas non plus les faire trop travailler.

Les conditions varient tellement qu'il serait difficile de dire la quantité exacte de nourriture que doivent recevoir, à une époque quelconque, les poules d'une basse-cour; c'est un point qui doit être laissé au jugement et à l'intelligence du nourrisseur. Il appréciera la quantité à donner par la façon dont les poules se comportent. Au moment des repas elles doivent avoir tout juste assez faim pour accueillir le nourrisseur gaîment, la tête levée, l'air vigoureux. L'appétit d'un troupeau est un indice à peu près sûr, de la quantité d'oeufs que les poules donneront. Pour bien pondre, les poules doivent bien manger. En fait, par une distribution judicieuse de grain rond, la production d'un groupe de cinquante poules peut varier de cinq à dix oeufs par jour. Il est bon d'étudier le groupe, et autant que possible, les sujets qui le composent.

Evaluation de la production possible

Quelle quantité d'oeufs peut-on attendre, en hiver, au Canada, d'un troupeau de poulettes fortes, vigoureuses, bien développées, logées, nourries et soignées intelligemment? Les chiffres indiqués sont des pourcentages basés sur le nombre d'oeufs pondus par jour, ils se rapportent au nombre total de poulettes dans un troupeau.

Octobre, de un demi pour cent à 5 pour cent;

Novembre, de 5 à 15 pour cent;

Décembre, de 15 à 20 pour cent.

Généralement, il se produit une légère diminution au commencement de décembre, lorsque surviennent les grands froids, mais la ponte remonte dès que les poules sont habituées à ce changement.

Janvier, de 20 à 40 pour cent;

Février, de 20 à 30 pour cent.

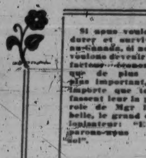
Dans bien des cas les chiffres pour le mois de février seront moins élevés, car les poules qui ont bien pondu pendant les trois mois précédents, se relâchent généralement en février; c'est évidemment une disposition de la nature qui veut les préparer aux pénibles travaux de la saison de couvée qui va suivre.

Mars, de 35 à 55 pour cent;

Avril, de 55 à 70 pour cent.

La période de production maximum est généralement entre le milieu de mars et la mi-avril, mais la meilleure poule est celle qui pond, pendant la première année, trente oeufs ou plus avant le 1er de mars.

Autour de la Ferme





SELECTION DES VOLAILLES POUR LA PONTE.

La sélection des volailles pour la ponte est un grave problème cette saison. Dans les villes canadiennes, il s'est élevé sans doute beaucoup plus de poulets que d'habitude, mais à la campagne, c'est le contraire qui s'est produit. Beaucoup de cultivateurs qui autrefois élevaient de deux à trois cents poulets par an, n'en ont presque pas élevé cette année à cause de la rareté et du prix élevé des aliments, de sorte que, malgré la production plus forte dans les localités urbaines, il semble qu'il y ait un déficit sérieux de poulettes.

Les prix excessifs auxquels se vendent toutes les viandes portent la population à consommer plus d'oeufs. Cette demande d'oeufs ne peut avoir qu'un résultat: un plus grand nombre de gens chercheront à se procurer des poulettes pour en obtenir des oeufs d'hiver, et l'on sera tenté, par conséquent, de conserver toutes les poulettes qu'on a, bonnes ou mauvaises.

Sans doute il est très important de maintenir la production, tellement important en fait qu'on ne devrait pas sacrifier une seule poulette qui soit capable de produire d'une façon avantageuse, mais en même temps on fera bien de ne pas perdre de vue ce mot "avantageuse". Il y aura sans doute une très vive demande pour tous les oeufs frais que l'on peut produire, mais pourquoi les aviculteurs en produiraient-ils s'ils y perdent?

Et l'on peut être sûr que la production ne paiera pas si les poulettes ne sont soigneusement sélectionnées. La production ne paiera pas si les poulettes ne pondent pas en hiver, et si elles ne sont pas suffisamment développées avant que les froids ne prennent. C'est-à-dire que les poulettes des races à toutes fins, comme les Rocks et les Wyandottes, devraient éclore au plus tard le 15 mai, et les Leghorns et les races du même genre au plus tard le 1er juin; c'est-à-dire qu'on ne devrait employer que des espèces bonnes pondeuses.

Un poulet dont la croissance est enrayée ne fera jamais un aussi bon sujet que celui qui a poussé sans arrêt. On voit donc qu'il importe non seulement de faire éclore les poussins de bonne heure, mais encore de pousser leur croissance et de les mettre tôt en quartiers d'hiver.

Sélectionnez les poules rigoureusement. Ne gardez pas un tas de vieilles gaspilleuses. Il est bien rare qu'une poule ayant plus de deux ans produise assez d'oeufs pour payer sa pension, surtout dans les races lourdes.

La bonne pondeuse a un corps sain, elle est vigoureuse et saine; ceci se voit par les yeux, qui sont brillants, clairs, le corps qui est bien posé, l'action vive et la circulation bonne.

La poule qui pond emploie le surplus de graisse du corps et surtout la graisse de la peau, de sorte qu'une poule appartenant à une variété à peau jaune qui a pondu pendant longtemps a perdu presque toute la couleur du corps. Ces changements de couleur se produisent dans l'ordre suivant: D'abord la couleur disparaît de la peau autour de l'anus. On peut donc considérer qu'une poule à anus jaune ne pond pas. C'est là une règle assez sûre.

Le tour de l'oeil, c'est-à-dire les bords intérieurs des paupières, blanchissent un peu plus lentement que l'anus. Les lobes des oreilles dans les volailles à lobe blanc, blanchissent un peu plus lentement que le tour de l'oeil, de sorte qu'un lobe blanchi signifie une production un peu plus forte ou un peu plus longue qu'un anus ou qu'un tour d'oeil blanchis.

La couleur s'en va du bec en commençant à la base et disparaît graduellement jusqu'à ce qu'elle finisse par s'effacer de la pointe. La mandibule inférieure blanchit plus vite que la mandibule supérieure, mais on peut s'en servir comme guide lorsque la mandibule supérieure est obscurcie par la corne ou une couleur noire.

Les jarrets sont les plus lents à blanchir, ils indiquent donc une période de production beaucoup plus longue que les autres parties.

Après que la poule a fini de pondre, la couleur revient dans le même ordre, d'abord à l'anus, puis en dernier lieu aux jarrets.

Une poule qui a pondu a un anus gros, humide, dilaté, l'abdomen entier est dilaté à un tel point que les os pelviques sont écartés l'un de l'autre et que le bréchet est repoussé loin des arches pelviques pour donner une grosse capacité. La bonne pondeuse a la peau mince, souple, les parties abdominales souples.

Faites une sélection rigoureuse et faites-la de bonne heure pour que les poules soient bien établies avant l'hiver, et donnez une ration généreuse. La ration et la méthode d'alimentation que voici ont bien réussi:

Grain, composé de deux parties de blé d'Inde, une partie de blé et une d'avoine, jetés dans une litière profonde matin et soir; pâtée sèche composée de deux parties de son, deux parties de petit son (gru), deux parties de farine de blé d'Inde, une demi-partie de gluten, une demi-partie de tourteaux de lin, et une partie de fines miettes de boeuf en trémie en tout temps. Verdure: racines, betteraves fourragères préférées, ou avoine germée à midi, ou des os verts hachés dans la proportion de une demi-once par poule et par jour, ou de la pâtée humide, ou ces deux peuvent être données alternativement.

Si vous avez du lait sur, tenez-en une provision constamment devant les poules et ne donnez plus d'os verts. Tenez aussi en trémie, du gravier, des coquilles d'huîtres, du charbon de bois ou des déchets de boeuf, et de l'eau.

F.-C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

COOPERATION VS TRUSTS

On dit souvent que les coopératives agricoles chez les cultivateurs et les coopératives de consommation chez les ouvriers sont semblables aux Trusts qui accumulent des richesses; spéculent sur les nécessités de la vie et contribuent à faire hausser le coût de la vie. Rien n'est plus faux que cette idée, exploitée en certains quartiers au détriment des intérêts du peuple.

Nous citons de "Routine et Progrès en agriculture" par M. R. Dumont, les justes remarques suivantes:

"Le cultivateur isolé est à la merci du commerçant plus habile que lui, de l'usurier lui consentant des prêts à un taux exagéré, de l'acheteur souvent mieux renseigné que lui sur le cours des denrées. Il a mieux à faire que d'acheter ses matières ou d'écouler ses produits: il perd un temps précieux et laisse entre les mains des intermédiaires une partie du profit. L'association bien comprise permet de remédier à cette fâcheuse situation: elle permet de grouper les efforts, de réunir les intelligences et de rendre plus féconde l'action commune de tous. D'impuissant qu'il était, le cultivateur groupé devient immédiatement très fort."

Le cultivateur canadien-français comprendra-t-il un jour qu'il se fait berner par des intéressés à le perdre quand il refuse de donner son concours aux coopératives agricoles? Comprendra-t-il que pour lui comme pour les autres hommes, l'union fait la force? Comprendra-t-il que "le cultivateur isolé est à la merci" de tous ceux qui sont intéressés à l'exploiter, et que pour mieux l'exploiter il font l'impossible pour l'empêcher de voir?

Oui, comprendra-t-il?

L'ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR LES FERMES

Maintenant que tous nos soldats nous sont revenus de l'étranger et surtout au moment où on agite fiévreusement en maints milieux, la brûlante question d'une gratification supplémentaire à ceux qui ont porté l'uniforme durant la guerre, il est particulièrement opportun de mettre sous les yeux du public, un sommaire de ce qu'a fait jusqu'à présent le Bureau pour le Rétablissement des Soldats.

Sur les 32,000 soldats, qui à la fin d'août dernier, avaient fait application pour effectuer des emprunts, 24,000 ont été approuvés, quoique jusqu'à date, on n'ait fait que 10,000 prêts de $3,000 chacun en moyenne, ce qui donne un total déjà versé de $31,000,000. Des 26,000 qui à la fin de juillet avaient enregistré des demandes pour du terrain, 20,000 ont été approuvés par le Bureau.

Quoique plusieurs applicants aient assez d'argent pour débuter par eux-mêmes, un grand nombre préfèrent demander l'assistance du gouvernement pour s'équiper pour la culture; d'autres ont si peu de notions sur l'agriculture, qu'ils doivent d'abord suivre un cours préliminaire avant de commencer l'exploitation du terrain mis à leur disposition.

La compagnie du Pacifique Canadien a, elle aussi, mis sur pied une vaste organisation pour faciliter l'établissement des vétérans sur des fermes. Comme question de fait, cette compagnie a été la première à inaugurer dans l'Ouest une colonie de soldats de retour du front. Elle en possède maintenant dans le sud de l'Alberta, trois qui se développent d'une façon très encourageante pour ceux qui ont eu l'initiative de les créer. Deux d'entre elles, la colonie Van Horne à Coaldale, près de Lethbridge, et celle de Saint-Julien, près de Tilley, sur la voie principale du C. P. R., sont irrigables et contiennent, l'une 25 fermes et l'autre 50. Chaque ferme a une superficie de 80 acres, avec une réserve d'autant que le colon peut acquérir plus tard s'il vient à éprouver le besoin d'agrandir son patrimoine. La troisième colonie, celle d'Anzac, située à Chanston, près de Bassano, est formée de 25 fermes non irrigables de 160 acres, avec une réserve de 80 acres chacune.

Afin d'aider les soldats dans les travaux préliminaires qu'ils doivent accomplir sur leurs nouvelles propriétés, on a établi au centre de chaque colonie une ferme modèle pour le contrôle et l'administration générale. Ces fermes sont dirigées par des cultivateurs d'expérience qui peuvent donner aux novices les conseils qui leur sont souvent essentiels au début. C'est là que sont gardés les animaux mâles nécessaires à l'élevage, de même que les principaux instruments aratoires, dont les nouveaux colons peuvent se servir, moyennant une minime redevance. On se propose maintenant de construire des crèmeries, des fromageries et des fabriques de conserves qui permettront à chacun de trouver pour ses produits un marché facile et à sa portée.

A part ce système de colonie, la compagnie en a aussi inauguré un autre non moins populaire, par lequel ceux qui offrent les garanties suffisantes, tant au point de vue de l'expérience que de la bonne foi, peuvent n'importe où sur les terres du Pacifique Canadien en Alberta ou en Saskatchewan, se choisir des fermes n'excédant pas 320 acres chacune, qu'ils peuvent payer par versements répartis sur une période de 20 ans. Plusieurs soldats qui se sont procuré du terrain d'après ce système, en ont été jusqu'à présent fort satisfaits et il est à espérer qu'un plus grand nombre encore, parmi ceux qui sont revenus de la guerre avec tous leurs membres, porteront leur attention vers la culture et sauront tirer parti des avantages qui leur sont offerts dans les provinces de l'Ouest.

Pourquoi vous abtiendrez-vous?

C'est le moment de poser à tous nos compatriotes cette question qui s'impose à la veille du prochain grand emprunt national.

Oui, pourquoi vous abstiendriez-vous d'y souscrire quand tous, Canadiens-français et Anglo-canadiens; hommes d'affaires et hommes d'église; professionnels et négociants; intellectuels ou ouvriers; libéraux ou conservateurs, s'apprêtent à verser dans l'emprunt le plus qu'ils pourront.

S'abstenir c'est montrer qu'on n'a ni sens pratique, ni esprit public: de sens pratique parce que le placement dans cet emprunt sera le plus sûr et le plus rémunérateur; d'esprit public, parce que ce n'est pas manifester un grand amour pour son pays qui a besoin de capitaux pour assurer la reprise économique et la paix sociale.

EN L'HONNEUR DE SES HEROS

Désireuse de perpétuer d'une manière pratique le souvenir de ceux parmi ses employés qui se sont distingués sur les champs de bataille et dont la conduite exemplaire et les actions héroiques ont fait rejaillir sur son nom un éclat particulier, la compagnie du Pacifique Canadien a décidé de donner à un certain nombre de gares qu'elle va faire ériger sur les nouvelles voies qui sont actuellement en construction dans l'Ouest, des noms de ses employés qui ont été décorés. En voici quelques-uns parmi ceux que l'on a déjà choisis:

Hesketh, sur la ligne Acme-Drumheller; J.-A. Hesketh, D.S.O., D.C.M., assistant ingénieur à Winnipeg.

Kirkpatrick, sur la ligne Acme-Drumheller; W.-M. Kirkpatrick, M.C., assistant gérant du trafic de fret à Winnipeg.

Gascoigne, sur l'embranchement Leader-Southwesterly; F.-A. Gascoigne, D.S.C., surintendant du service des wagons à Montréal.

Thrasher, sur l'embranchement Millon-Southwesterly; J.-M. Thrasher, M.C., M.M., chauffeur à Kenora.

Neighbour, sur l'embranchement Rosetown-South; M. Neighbour, M.C., D.C.M., garde-magasin à Winnipeg.

Unwin, sur l'embranchement Lanigan-Northwesterly; L.-B. Unwin, M.C., comptable à Scheiber, Ont.

NOMINATIONS IMPORTANTES

Elles viennent d'être annoncées aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien. M. Edward Stone, qui était agent-général des passagers pour la C.P.O.S. à Yokohama, Japon, va prendre la direction du nouveau département de publicité qui vient d'être organisé au bureau-chef de cette compagnie à Montréal. Il n'était à l'emploi de la C.P.O.S. que depuis 1916, alors qu'il débuta à Chicago comme agent des passagers.

M. J.-K. Savage est nommé surintendant-général suppléant pour le district de Québec. Il relèvera temporairement de ses fonctions M. J.-M. Woodman, surintendant-général actuel, qui a obtenu un congé de quelques semaines.

M. Savage est entré au service du Pacifique Canadien en 1891 comme chef de gare à Stuckely, Qué. Depuis, son avancement a été rapide. En 1895 il était expéditeur de trains à Farnham; en 1902, assistant-expéditeur en chef à Toronto; en 1906, expéditeur en chef à Kenora; en 1911, surintendant suppléant à Brandon; en 1917, surintendant à Smith's Falls et en 1518, assistant surintendant-général à Toronto.

En Province

HARPERVILLE

Le 10 de ce mois Monsieur John A. Isbister a tué un ours noir à un mille de sa résidence. Cet animal pesait plus de 700 livres. Nos félicitations et bonne chance à ce monsieur.

MORRIS

La population canadienne française de Morris veut avoir droit de cité dans la chronique de Province de La Liberté.

Le "Miracle Canadien" se produit dans ce coin de terre du Manitoba comme dans les plus gros centres français. C'est que les Canadiens gagnent du terrain.

* * *

Dernièrement, M. et Mme. Hector Audette faisaient l'acquisition d'une grosse fille, qui fut baptisée du nom de Berthe. Encore une que les anglais n'auront pas.

* * *

La semaine dernière, M. et Mme A.-D. Meunier, et leur famille de St-Boniface, ont acheté le magasin de M. Marion. Tous les jours ils font connaissance avec les canadiens des alentours qui se trouvent plus à l'aise pour faire leurs affaires dans leur langue maternelle.

* * *

Petit à petit l'oiseau fait son nid; il y a encore de belles terres à vendre à Morris où nos canadiens trouveraient des offres avantageuses pour reconquérir les terres habitées par nos pères.

Belle Humeur.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1917	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1918	$ .15
"Almanach de la Langue Française": 1919	$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit	$ .10
"Refrains de Chez Nous"	$ .10
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa	$ .25
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J.	$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain	$ .10
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault	$ .25
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles	$ .10
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx	$ .75
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition de luxe	$ .60
Edition Populaire	$ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

"Le Français dans nos Ecoles"	$ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin	$ .05
"La Reconstruction Sociale"	$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé	$ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne	$ .05

DIVERS

"Les langues et les nationalités": Un Sauvage	$ .25
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx	$ .10
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J.	$ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire	$ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas	$ .75
"Au Foyer": Abbé J.-G. Gélinas	$ .20
"Les Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C.: Edition reliée et cartonnée	$ .75
Edition brochée	$ .60
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe	$ .60
Edition populaire	$ .25
"Contes Historiques" en images	$ .15
"L'Instruction Obligatoire"	$ .05
"L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet	$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P.	$ .05
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa	$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet	$ .10
"La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille"	$ .10
"L'Eglise Catholique au Canada"	$ .10
"Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M.	$ .25
"Notre Jeunesse": Guy Vanier	$ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Il avait hérité de ces maux

Mais il trouva la guérison dans les Pilules de Dodd pour le rein.

Preuve venant du Cap Breton que les formes les plus aigues du mal de rein disparaissent devant les Pilules de Dodd pour le rein.

Red River, Inverness, Cap Breton. Le 3 novembre (Spécial) Que même les affections les plus aigues du rein disparaissent devant les Pilules de Dodd pour le rein, voilà ce qui résulte d'une déclaration de M. James N. Timmons, citoyen bien connu de cette ville. M. Timmons déclare qu'il hérita son mal de reins de ses parents et qu'il en a beaucoup souffert depuis six ans.

"Je pris deux boites de Pilules de Dodd pour le rein et elles me firent beaucoup de bien, déclare M. Timmons." "Si j'avais continué mon traitement, je crois que j'aurais été entièrement guéri. Je suis toujours heureux de dire aux autres tout le bien que j'ai tiré des Pilules de Dodd pour le rein."

M. Timmons souffrait de plusieurs maux qui accompagnent le mal de rein. Il souffrait de rhumatisme, de grampes musculaires, de maux dans le dos, de maux de tête. Son sommeil était mauvais et ne le reposait pas. Il se sentait lourd et endormi après les repas et il était toujours fatigué et nerveux.

Si vous souffrez de quelques-uns de ces maux vous pouvez être certain que vos reins ne sont pas en bon état. Demandez à votre voisin si les Pilules de Dodd pour le rein ne vous aideront pas.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou 6 boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co. Limited, Toronto, Ont.

MAKINAK

Malgré l'activité déployée par nos citoyens entreprenants d'ici, tous les travaux mis en plan d'exécution ont été suspendus. La mauvaise température et le grand froid accompagné de neige d'une couche de huit pouces ont paralysé tout.

* * *

Ces travaux seront repris au printemps avec plus de vigueur. Avis aux intéressés! Cette semaine, dans l'espace d'une heure, une souscription faite pour l'érection d'une glissoire pour traines donné $150,00. Il nous faut $200 et à brève échéance nous les aurons afin de procurer aux jeunes et même aux vieux un endroit où l'on pourra prendre de vigoureux exercices en plein-air.

* * *

Nous retrouvons dans les colonnes de la **Liberté** "en Province" des noms Canadiens qui nous font plaisir: 25 ans se sont écoulés depuis que plusieurs d'entre eux composaient un groupe français au même endroit dans ce Manitoba. Si nous sommes dispersés nous n'en conservons pas moins un bon souvenir de nos anciens amis d'autrefois.

* * *

Je vois dans La **Liberté** du 21 octobre une note de Toutes Aides. Vraiment nos amis de ce site enchanteur qui offre tout ce qui est nécessaire à un magnifique village, nous apparaissent trop humbles, nous voudrions leur prêter main forte et faire apprécier à l'étranger les avantages nombreux qui sont encore à l'état primitif, mais qui développés donneraient un air de grandeur à ce hameau qui tôt ou tard est appelé à être une des belles places d'eau du Manitoba.

Toutes Aides, vous avez grande étendue de bonnes terres, magnifiques nappes d'eau, lieux de chasse et de pêches. Vous avez raison Toutes Aidiens. Les Galiciens sont de forts travailleurs et de très bons colons en général, mais s'ils désirent vendre leurs terres à un prix raisonnable, il y a de quoi placer 100 familles canadiennes, et qui ne demanderaient qu'un petit capital. Enfin nos amis nous pardonneront notre indiscrétion à leur égard.

* * *

Nos félicitations à Frank— ce que c'est que la Patience; on arrive à tout par ce chemin.

* * *

M. Jos. Normand est en ce moment à distribuer les marchandises Watkins dans les districts de Valpoy, Elkdale, Cayer, Geynemer, Loney Lake et Shergrove, vers le premier de novembre, il sera dans Toutes Aides et la Municipalité de Lawrence. Il se peut qu'il visite Laurier et Ste-Amélie avant le voyage du Nord vu le mauvais état des chemins.

Observateur.

M. HELIE A ST-CLAUDE ET A HAYWOOD

On a raison de dire que le froid contrôle tout dans notre pays. Quoique l'auditoire ne fut pas nombreux à cause de la température, ceux qui sont venus au Concert—Hélie à St-Claude ont témoigné beaucoup d'enthousiasme au régal artistique qui leur fut donné, dimanche le 26 octobre.

M. Hélie a modulé en maître 'De l'art la splendeur immortelle.' Il possède l'art de chanter à fond c'est pourquoi il est excellent professeur de musique vocale. L'auditoire a subi le charme de sa voix chaude, bien timbrée et accentuée jusqu'au bout.

M. Dorval a prouvé son tempérament de pianiste par l'aise avec lequel il a exécuté Polopaise de Chopin et Sgaurarelle de Schutt.

M. Langlois a eu un bon succès s'il faut en juger par la claque furibonde du poulailler à chaque morceau de violon.

Le Rév. Père Joseph Radaz, curé de St-Claude a remercié les artistes en termes délicats et appropriés, leur promettant une salle archicomble dans la belle saison. Nos remerciements au Rév. Père Joseph pour l'acceuil sympathique donné aux musiciens.

Nos remerciements s'adressent également à M. l'abbé C. Allaire, curé d'Haywood pour l'hospitalité toute cordiale accordée aux voyageurs dont l'automobile avait fait une panne causée par le froid.

M. Hélie se voit forcé de supprimer ses engagements pour les endroits à plus de 20 milles de distance pour cet automne. Il continuera de donner ses Concerts quand la température sera plus propice. Au revoit et merci à tous.

GRAND BAZAR AU SACRE-COEUR

La semaine prochaine sera la grande semaine en l'honneur et au profit de l'école du Sacré-Coeur. D'après l'enthousiasme des dames et demoiselles organisatrices et le grand nombre de dons de toutes sortes, déjà reçus et promis, elle sera un véritable succès, car le bazar ouvrira ses portes le lundi 10 novembre prochain. Il est inutile d'en rappeler encore le motif, si patriotique et si important pour la vitalité de la race canadienne-française. Tous l'ont compris et viendront en grand nombre, comme à un pèlerinage du devoir, visiter ce bazar, et y apporter leur contribution, petite ou grande, car, en faisant ce que l'on peut, on fait ce que l'on doit. Dans un telle circonstance et pour une telle oeuvre, c'est le coeur qui est le Sésame de la bourse et lui crie: Ouvre-toi. Tous ayant le coeur grand et généreux, c'est une moisson d'or pour l'école, et l'on pourra passer avec une patriotique joie ce cri de foi et d'espérance, grâce à votre charité: Vive la paroisse et l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg!

Les organisatrices du bazar informent tous leurs futurs visiteurs que, en outre du comptoir des sandwich et de rafraîchissements, il y aura un délicieux thé servi tous les jours de 3 à 5 heures. De plus, qu'il y aura une attraction nouvelle chaque soir. Le samedi 15 novembre, jour de la clôture du bazar, le tirage de la grande Tombola se fera le soir.

SACRE-COEUR

Le Comité de la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a l'honneur d'informer tous les membres de cette société qu'il y aura une assemblée générale, dimanche prochain le 9 courant, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des fêtes.

Le Comité compte sur une nombreuse assistance, car les questions à traiter sont de la plus haute importance pour le bien de la paroisse.

Prenez bien note de ce rendez-vous pour dimanche prochain, 9 novembre, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle du sous-sol.

* * *

Trois heures du meilleur rire sont assurées à ceux qui iront entendre "La chasse aux corbeaux" le 19 novembre au collège de St-Boniface.

* * *

Décidément c'est de mieux en mieux. Chaque nouvelle partie de cartes du Sacré-Coeur bat le record de la précédente. Que va être celle du mardi 4 courant, donnée par les Enfants de Marie? Il est certain **d'avance que tous les papillons qui voltigent autour de ces charmantes demoiselles viendront y apporter la joyeuse et brillante réponse.**

Les prix de la partie de mardi dernier, 28 octobre, offerts par le R. P. Therrien, O.M.I., chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste, et M. L. Arsenaul, son président, ont été gagnés: celui des dames, par Mlle Louise Despatis, et celui des hommes par M. S. Laliberté; ceux de consolation l'ont été par Mme BuBrulé et M. Robert.

* * *

"La chasse aux corbeaux" de Labiche sera donnée au collège de St-Boniface, le 19 novembre.

* * *

Voici une liste de nouveaux dons pour le bazar de la semaine prochaine:

Mme G. Théroux, $20; M. et Mme Beaudry, bonbons, coussin et cadre; M. et Mme McCaffety, joli centre de table; Mme E. Chamberland, colliers faits à la main avec des perles des roses de Californie; M. J. St-Pierre, grande boîte de chocolat; Mme A. Chabot, riche centre de table en soie, artistiquement travaillé à la main; M. et Mme P. Sala, $5.

UN EVENEMENT LITTERAIRE

La "Revue Moderne" paraitra le 15 novembre et groupera la plupart de nos écrivains.

Enfin, nous aurons une Revue, qui sera moderne, bien imprimée, bien dirigée, bien rédigée, et qui visera à la création d'un sentiment national, dénué de fanatisme, de préjugés et préconisant, avec le maintien de nos belles traditions françaises, l'union sacrée, qui doit faire notre pays plus grand et plus prospère.

L'idée de cette revue, comme l'honneur de sa fondation, appartient à une femme de lettres bien connue, Madame Huguenin (Madéleine) qui, avec son beau courage, son enthousiasme sincère et fécond, ne craint pas de sortir des sentiers battus, et de créer, avec le plus magnifique concours, une Revue qui fera honneur à la littérature canadienne.

Le motto choisi par la Directrice "S'unir pour grandir" indique assez l'esprit qui animera la Revue. Une union forte et profonde des races, des groupes, des volontés, des talents pour atteindre à un idéal vraiment canadien, voilà le but à réaliser.

Et pour atteindre à ce résultat de la revue eclectique et supérieure, Madame "Madeleine" Huguenin a fait appel à tous nos gens de lettres, à tous ceux qui, dans le domaine de la pensée ou de l'action, peuvent faire leur part de bien, et aider au développement littéraire de notre pays. La réponse lui arrive magnifique, répondant à sa confiance par une confiance qui fait honneur à la carrière comme au caractère de la femme qui entreprend l'oeuvre splendide de nous doter d'une revue littéraire, artistique et politique. Madame Huguenin, s'est attaché les services d'écrivains très au fait des questions canadiennes comme étrangères. La critique littéraire sera tenue par un de nos brillants écrivains. Des contes du terroir ou autres, des nouvelles, des pièces de vers égayeront ces pages, où la partie féminine, sous l'impulsion de la directrice, sera des plus complètes et des plus intéressantes. Quelques illustrations ajouteront à la beauté de la REVUE MODERNE, qui chaque mois, nous apportera un roman complet. Le premier publié sera la dernière oeuvre de M. Henry Bordeaux, "Une honnête femme", et nul doute que tous nos liseurs apprécieront cette innovation extrêmement intéressante, et qui consiste à donner pour 25 sous, un roman d'un dollar et demi. Au prix où est le livre français, cette création arrive à point, et permettra à notre population qui aurait dû s'en priver, de jouir de belles et fortes lectures.

Madame Huguenin nous permet de dire que déjà 70 collaborateurs ont répondu à l'appel. Voilà le plus clair comme le plus parfait des succès, et il fallait l'initiative et l'énergie d'une journaliste, qui a d'ailleurs déjà prodigué son action vaillante dans tous les domaines, pour atteindre, ainsi du premier coup au définitif succès.

Il faut ajouter que Mme Huguenin en fondant sa revue, l'a tout de suite posée sur des bases d'affaires. De ce côté les sympathies s'affirment, non équivoques. Un agent d'annonces réputé, M. J. Leclair, bien connu dans tous les cercles d'affaires, se charge du recrutement des annonces, et nous savons qu'il fera de cette partie un complet succès.

Fait nouveau et magnifique, la "Revue Moderne" paiera ses collaborateurs, et il est même stipulé, dans la circulaire adressée par la directrice, qu'aucun article ne paraitra dans la Revue qui n'ait été payé. Bravo! Pour qui sait comment le travail intellectuel est apprécié dans ce pays, cette seule note fait honneur à celle qui l'a posée, et assure à sa Revue des sympathies nombreuses et absolus.

La Revue Moderne sera en vente dans tous les dépôts, le 16 novembre prochain. Les personnes désireuses de s'abonner pourront adresser leurs demandes à "LA REVUE MODERNE", Casier Postal 35, Station N.

L'abonnement sera de trois dollars l'an pour le pays, de trois dollars et demi pour l'étranger, et se vendra 25 sous le numéro.

Encourageons cette magnifique entreprise nationale.

"La chasse aux corbeaux" de Labiche sera donnée au collège de St-Boniface, le 19 novembre.

DES IMPOTS AU LIEU DES INTERETS

L'emprunt national ne réussirait pas qu'il faudrait le négocier à l'étranger et payer des taux très élevés. Or, ces taux il faudrait les rembourser en impôts. Et ne trouve-t-on pas que les impôts sont déjà assez nombreux et assez lourds?

Vous refuseriez de souscrire à l'Emprunt, quand vous le pouvez, que vous seriez de ceux qui devront payer des impôts pour assurer le paiement des intérêts aux prêteurs.

Tandis que si vous souscrivez, vous toucherez un intérêt de 5½ pour cent, payable tous les six mois, au lieu d'avoir à payer des impôts.

La différence est bien évidente et bien rares doivent être ceux qui aiment mieux payer les taxes que de toucher des intérêts.

Ce sera votre cas si vous ne faites rien pour l'Emprunt, quand c'est votre avantage qui devrait vous dicter votre conduite.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 3 NOVEMBRE

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Criblures. La tonne	21.00
AVOINE	
No 2 C. W., déchargé	$ .87⅛
No 3 C. W.	.84⅝
Fourrage Extra	.85⅝
Fourrage 1	.82⅞
Fourrage 2	.80⅞
Rejeté	.75⅞
Track	.84⅞
ORGE	
No 3 C. W.	$1.52
No 4 C. W.	1.47
Rejeté	1.33½
Fourrage	1.33½
Track	1.46
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$4.41
No 2 C. W.	4.36
No 3 C. W.	4.00½
Rejeté	4.00½
Track	4.40
SEIGLE	
2 C. W.	$1.39½

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 3 NOVEMBRE

"Steers."—	
Excellent	$9.75 à $10.50
Bons	$8.25 à $9.25
Moyens	$7.00 à $8.00
Ordinaires	$5.50 à $6.75
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$8.50 à $9.75
Bons	$6.25 à $8.25
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$6.25 à $7.50
Bons	$5.00 à $6.00
"Bulls".—	
Excellents	$5.50 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.25
"Oxen".—	
De choix	$7.25 à $8.25
Bons	$6.25 à $7.00
Moyens	$5.00 à $5.75
Taures. De boucherie.—	
Excellentes	$8.00 à $9.00
De choix	$6.00 à $7.50
Veaux.—	
Légers. De choix	$8.50 à $9.25
Lourds. De choix	$6.50 à $7.50
Ordinaires	$5.00 à $5.75
Cochons.—	
Choix	$15.50
Lourds	$13.50 à $14.
Truies	$11.50 à $12.
Légers	$14.00 à $14.
Moutons.—	
Agneaux	$11.50 à $13.
Ordinaires	$7.00 à $9.
Moutons	$8.00 à $11.
Ordinaires	$5.50 à $7.
Vaches.—	
De choix	$7.75 à $8.
Bonnes	$6.25 à $7.
Moyennes	$5.25 à $6.
"Canners"	$4.00 à $5.

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "Jobber" au detailleur—	
Cartons	$
Libres	$
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	$ .58—
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—
Légumes.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.
Navets. Le cent	$3.
Carottes. Le cent	$4.
Betteraves. Le cent	$2.
Oignons du Manitoba. Le cent	$4.
Choux. Le cent	$2.
Céleri. Manitoba. La douz.	$
Choux-fleurs. La douzaine	$2.
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$5.
Pommes. Col.-Brit.	$3.

Farine.—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.
Purity. Sac de 98 livres	5.
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.
Royal Househould. Sac de 98 liv.	5.
Royal Household. 2 sacs de 49	5.
Royal Household. 4 sacs de 24	5.
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.
Gruau	$4.20—$4.

Alimentation—

	Bon	Gr
Winnipeg	$40.00	$50.

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$24.
"Red Top" No 2	$22.
No 1 "Upland"	$23.
No 2 "Upland"	$20.
No 1 "Timothy"	$30.
No 2 "Timothy"	$28.





LA LIBERTE DE PAROLE, LA LIBERTE DES LANGUES ET LE RESPECT DE CHACUN

Telles doivent être, d'après l'héritier du trône, le Prince de Galles, les conditions qui feront notre pays grand et heureux.

Montréal, 30 — Le discours de Son Altesse Royale le Prince de Galles, prononcé en français en réponse à l'adresse du maire, a été fort goûté par les auditeurs et par toute la population de la métropole. Le discours du prince se lit comme suit:

Monsieur le maire,

"Je suis heureux de pouvoir revenir à Montréal, et je vous remercie de votre généreuse hospitalité, en m'offrant un second banquet. Un passage, M. le maire, de votre adresse m'a tout spécialement touché, hier. Et c'est lorsque vous avez fait allusion à l'entente qui existe et qui doit exister entre les citoyens de langue anglaise et les citoyens de langue française.

"C'est une question qui me tient au coeur; elle me tenait au coeur lorsque je débarquai sur la terre canadienne, mais, après mon voyage à travers toute la terre canadienne, elle me tient de plus en plus au coeur.

"L'union des deux races au Canada ne fut jamais une question de simple intérêt politique. Au contraire, cette question fut, et restera un exemple de la plus haute sagesse politique, pour laquelle l'Empire britannique doit une reconnaissance immortelle à Cartier, à MacDonald, et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union.

On a beaucoup dit et écrit sur les moyens employés par l'Empire britannique pour établir l'union des races de langages divers, et d'histoire opposée.

"L'Angleterre et l'Ecosse ne se sont longtemps chicanées, mais elles se sont entendues et, aujourd'hui, elles sont tellement unies, qu'elles ont oublié qu'elles furent jadis deux nations séparées.

"L'union entre l'Angleterre et l'Ecosse dure depuis des siècles; l'union entre les races anglaise et française, au Canada ne dure que depuis un demi-siècle, mais qui peut douter que cette union, au Canada, donnera comme résultat, une nation aussi grande, aussi unie, et aussi puissante que l'Empire britannique lui-même.

"Personne ne peut, après une étude approfondie de votre histoire, et surtout après un voyage tel que le mien, ne pas savoir que les intérêts des deux races sont semblables par tout le Dominion, dans l'Ouest comme dans l'Est.

"Quel sera le succès de la nouvelle nation? Je ne puis hésiter à déclarer que, comme en Grande-Bretagne, ce sera la liberté de parole, la liberté des langues et le respect de chacun pour son voisin.

"Montréal a plusieurs titres à mon admiration. Elle est le plus grand centre d'affaires, et elle a la plus grande population du Canada; et tout ce que j'y ai vu m'a profondément intéressé. La cordiale bienvenue que j'y ai reçue m'a surtout profondément touché. Et, plus spécialement ce qui m'a extrêmement intéressé, c'est que les deux races ont été d'accord dans leur réception et leurs hommages. Votre ville peut se vanter, à ce sujet, d'être la ville type de l'entente cordiale; et, par conséquent, j'accepte votre réception avec un sentiment tout spécial.

"Je vous remercie, Monsieur le maire et tous les citoyens de Montréal, Anglais et Français, jeunes et vieux, riches et pauvres, avec sincérité."

Son Altesse conclut comme suit: "J'espère que je reviendrai souvent au Canada, et j'espère revoir Montréal. Ainsi, je vous dis tout simplement: "Au revoir."

Le prince proposa ensuite la santé du maire, laquelle termina la cérémonie.

SUCCES DES FERMIERS DE L'OUEST CANADIEN

Les producteurs canadiens ont emporté de remarquables succès à l'Exposition Internationale des Produits du Sol tenue récemment à Kansas City, et l'on peut voir par la lecture de la liste suivante, qu'ils ont cette année encore, maintenu la réputation que se sont acquises les provinces de l'ouest pour leur fertilité.

Quarante premiers prix, vingt-neuf seconds et vingt-six troisièmes prix ont été décrochés par les exposants des provinces prairies. Parmi ces prix, les Canadiens ont emporté le premier, le deuxième et la coupe offerte par le département des Ressources Naturelles du C. P. R. pour le plus beau demi minot de blé dur du printemps; le premier, le second, le troisième, de même que le prix d'inscription pour la meilleure avoine; le premier, le second et le troisième prix pour le lin; le premier, le second et le troisième prix pour les pois; le second et le troisième prix pour l'orge.

James S. Feild, qui a gagné la coupe et le premier prix pour le blé du printemps, de même que le premier prix pour l'avoine, est établi sur une superbe ferme à trois milles de Regina; c'est la première fois qu'il remporte de tels honneurs en dehors des concours locaux canadiens. Depuis huit ans, les Canadiens ont gagné sept fois le premier prix pour le plus beau blé du printemps à l'exposition de Kansas City. Ces succès sont une nouvelle preuve de la fertilité du sol de l'ouest et un encouragement pour ceux qui désireraient aller s'y établir.

Si vous voulez vous amuser allez voir "La chasse aux corbeaux", le 19 novembre.

LES EVENEMENTS

GREVE DES JOURNAUX EN ESPAGNE

Madrid, 27 — La "Jornada" a refusé de reconnaître une nouvelle union générale des travailleurs, composée du personnel de la rédaction et des autres services des journaux espagnols. Le personnel de ce journal s'est mis en grève, hier soir, à cause de ce refus et le journal n'a pas paru aujourd'hui.

La défaite de Sir W. Hearst

Sault Ste-Marie Ont. 28 oct.— Le rapport officiel de l'officier rapporteur, donne à J.-B. Cunningham, candidat ouvrier dans cette circonscription, une majorité de 1.371, sur son adversaire, Sir William Hearst. Les bulletins du référendum ne sont pas encore tous comptés.

La majorité de M.-O. Gould

Arcola, 28.— La majorité de M.-O.-R. Gould, candidat fermier dans le comté d'Assiniboine, est évaluée à plus de 4.700 et M. Motherwell perd son dépôt.

PRIX EXORBITANT

New-York, 15.— Les voyageurs disent que le coût de la vie est extrêmement élevé à Jérusalem. Une chambre d'hôtel coûte $100 par semaine.

La majorité de M.-E. Lapointe

Québec, 28.— La majorité de M. Lapointe, dans Québec-Est est plus de 3,850. M. Galibois, le candidat libéral, perd son dépôt, car il a été battu dans tous les polls excepté quatre dans Limoilou, château-fort de Galibois, où Lapointe l'emporta cependant par une majorité de 74.

DIX PERSONNES PERDENT LA VIE

Muskegon, Mich, 28 oct.— Le navire "City Muskegon", alors qu'il était à accoster vint frapper le quai et sombra en quatre minutes. Dix personnes ont perdu la vie.

Trois des victimes étaient des passagers, et le reste, des membres de l'équipage. Il y avait à bord 25 passagers mais la plupart ont pu se sauver car le vaisseau était près de la jetée. Le "City Muskegon" est parti de Milwaukee hier soir par un beau temps mais il fut surpris de bonne heure ce matin par un vent violent. Le capitaine Edouard Miller préféra tenter l'atterrissage que de risquer le retour à Milwaukee. Juste au moment où la proue pointait dans le chenal une énorme vague la jeta de côté et l'éventra.

LE DEFICIT BRITANNIQUE

Londres, 28 — La défaite de la Chambre des Communes, la semaine dernière, et la gravité des finances du pays semblent forcer le gouvernement à se rendre à certaines régimes demandées depuis longtemps par les jounaux.

Le déficit de cette année est $2,170,420,000, au lieu de $1,215,000,000, comme on l'avait d'abord évalué.

LES ELECTIONS EN ITALIE

Rome, 26.— Les divers partis politiques en Italie ont mis sur les rangs pas moins de 3.242 candidats pour les élections générales qui doivent se tenir le 16 novembre prochain. Le nombre de sièges à la chambre n'est que 508. 200 députés ont refusé de demander un nouveau mandat, et 58 sont morts durant le terme pour lequel ils avaient été élus.

IL SAUTE EN BAS D'UNE FENETRE EN DORMANT

Guelph, Ont., — Adam Taylor, secrétaire-trésorier de la "Taylor Forbes Company", est dans un état critique en ce moment à l'hôpital Général de Guelph, Ontario.

M. Taylor dormait dans sa demeure, quand il rêva que des voleurs entraient dans sa demeure. Encore endormi, il sauta en bas de son lit, courut à travers la chambre de sa fille et se précipita du haut de la fenêtre du second étage sur la rue.

LE VOTE DANS CARLETON

Fréderieton, N.-B., 28 — Les rapports complets de l'élection partielle des comtés Carleton-Victoria donnent à Thomas W. Caldwell, fermier uni, une majorité de 3,540. Sur un total de 9,702 bulletins, Caldwell a obtenu 6,621, et le lieutenant colonel W. W. Melville, 3,081, candidat unioniste indépendant qui perd son dépôt. Il ressort de l'examen du scrutin que les populations urbaines ont voté en masse contre le candidat fermier sans considérer l'allégeance politique du candidat.

UNE TRIPLE NOYADE SUR LE ST-LAURENT

Québec, 28 — Trois individus ont perdu la vie dans le Saint-Laurent, à cinq milles du port de Québec dans la nuit de vendredi à samedi et un quatrième a été sauvé après avoir passé toute la nuit sur le mat de son embarcation. Pierre Dion, agé de 70, conduisait son schooner de Québec à l'Ile d'Orleans avec ses deux neveux, Xavier et Joseph Dion, tous deux fermiers et possèdant de nombreuses familles, et un jeune parent.

Une vague fit chavirer l'embarcation.

UN MILLION DE TRAVAILLEURS SUR LE PAVE

Madrid, 28—Plus d'un million de personnes seront sans ouvrage en Espagne, le 4 novembre, si les patrons mettent en pratique leur décision prise au Congrès des patrons espagnols de Barcelone, à l'effet de déclarer un lockout pour protester contre le malaise industriel qui affecte actuellement le pays. A peu près toutes les usines de quelque importance seront fermées.

UNE DISETTE DE MONNAIE EN FRANCE

Paris 28 — Une véritable disette de monnaie existe actuellement en France. On a dû passer des lois contre la fusion des pièces d'argent et leur exportation. Le public court après la monnaie et le commerce du détail est embarrassé par sa rareté.

SCENES DE DESORDRE A MONTREAL

Montréal, 29 — Lors de la présentation des médailles par le Prince de Galles à la Galerie des Beaux-Arts la police a été incapable de maintenir l'ordre. Il s'ensuivit des échanges de coups de poing, des évanouissements, etc. Finalement le Prince dut cesser les présentations et sortir par une porte de côté et fut à son automobile précédé par des motocyclettes qui lui ouvraient un chemin à travers la foule. Il y eut plusieurs démêlés entre la police et la foule. A certain moment la foule se ruait sur le cordon qui cédait et qui pouvait à peine maintenir un peu d'ordre. Si ce n'eut été l'incessante bonne humeur de la foule la cérémonie aurait tout probablement dégénéré en émeute.

LES COLONS SONT DANS LA MISERE

Régina, Sask., 29 — Aux colons du district de Saskatoon où la récolte a été mauvaise on doit fournir du charbon, de la farine et des vêtements. Le charbon et la farine ne seront fournis qu'à crédit et les vêtements le seront gratuitement. La distribution sera faite par le conseils municipaux à même les crédits fournis par la législature provinciale.

Un complot contre H. Ford

Toledo, 28 — Des révélations d'un détective privé disant qu'il avait découvert un complot pour ravir le fils d'Henry Ford, Edsel Ford, et exiger une rançon de $200,000, ont amené l'arrestation de quatre hommes.

UN OURAGAN A MONTREAL

Montréal, 29 — La ville de Montréal a été, hier après-midi, visitée par une véritable tourmente. Vers midi, un violent vent d'ouest a balayé la ville. Les décorations de nos rues s'en sont ressenties; des drapeaux ont été arrachés, et précipités dans la rue.

Dans Hochelaga, au coin des rues St-Germain et Ontario, Papineau et Ontario, des clôtures ont été culbutées sur le trottoir.

Dans toutes les parties de la ville la tempête a causé des dégats, plus ou moins considérables.

Cependant, vers la fin de l'après-midi, le temps s'est remis au beau et, la foule a pu applaudir le Prince de Galles sur les rues Papineau, Panet, Sherbrooke, etc. Jusqu'ici, aucune perte de vie n'a été rapportée.

RECLAMATIONS JUDICIAIRES DE LA BELGIQUE

Bruxelles, 29 — Le ministère belge vient d'approuver une liste d'accusation de 1150 allemands, soldats et civils, coupables d'avoir violé les lois de la guerre pendant l'invasion belge ou durant l'occupation de ce pays par les troupes allemandes contre l'indépendance belge. La liste sera envoyée à la Conférence de la Paix à Paris.

UNE VASTE CONSPIRATION

Cléveland, 29 — La police vient de découvrir un complot des radicaux pour tenter, le printemps prochain, de répandre la terreur dans le pays en y lançant des bombes. Cinq hommes ont été arrêtés et une femme est accusée d'avoir voulu détruire la station de police centrale.

Croyant que ceux-ci étaient membres de quelques cercles anarchistes qui depuis longtemps travaillaient dans une centaine de villes, la police a questionné le groupe toute la nuit dans le but de savoir le plan de leur organisation et plusieurs autres détails. L'on croit que l'un des prisonniers a pris part au bombardement de la maison du Maire Harry L. Davis le 2 juin dernier.

Plusieurs explosifs ont été saisis entre autres une bombe chargée, plusieurs bombes incomplètes, un grand nombre de pistolets automatiques, une grande quantité de munitions et de la littérature anarchiste.

La police croit que cette arrestation en amènera d'autres plus importantes. Les bombes saisies sont semblables à celles dont on s'est servi pour bombarder la maison du maire Davis au mois de mai et juin dernier.

QUATRE CENT MILLE MINEURS DECLARENT LA GREVE GENERALE

Les autorités américaines veulent recourir aux moyens énergiques

Indianapolis, 2. — Quatre cent mille mineurs dans les houillères de charbon bitumineux ont déclaré la grève.

Afin de combattre la grève, l'administration des Chemins de Fer a ordonné la confiscation de tout le charbon qui est sur les convois afin de garder une réserve pour l'opération de ses lignes.

En s'accaparant de ce charbon on fera exception de celui destiné à certains particuliers, dont les noms paraissent sur la liste de l'administration.

Le directeur des Chemins de Fer, Hines a donné ordre à la Commission des Chemins de Fer de saisir tout le charbon bitumineux sur le transport. M. Hines a completé une liste de ceux qui pourront recevoir leur charbon. La liste publiée par Hines est la même que celle de l'Administration du Combustible pendant la guerre, soit:

A. — Aux chemins de fer, vaisseaux des lacs et des côtes.

B. — Demeures, y compris les hôtels, les hôpitaux et les asiles.

C. — La marine et l'armée de terre.

D. — Les utilités publiques, tels que les pouvoirs d'eau et les pouvoirs électriques.

E. — Les manufactures de conserves et les frigorificateurs.

F. — Les édifices nationaux.

G. — Les soutes à charbon non mentionnées plus haut.

H. — Les imprimeries et tous les édifices où se fait la publication de revues ou de journaux.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS

Cercle paroissial de St-Boniface

Dimanche, le 2 novembre 1919, à l'Hôtel de Ville avait lieu la réunion annuelle du cercle paroissial de St-Boniface.

Le but de la convention était l'élection des officiers et le choix d'un mode d'emploi pour lancer un grand mouvement de souscription chez nos citoyens pour la belle cause de l'éducation des canadiens-français de cette province.

L'élection a donné le résultat suivant:

J.-A. Marion, Président
Joseph Baril, Vice-Président
G.-R. Brunet, Secrétaire
Henri Deschambault, Asst. Séc.
Gédéon Lemay, Trésorier
Exécutif: — Siméon J. Dussault, Albert Keroack, Liguori Gagné, Wm. Raymond, Dr. N.-A. Laurendeau, Eugène Boismenu.

On a dit avec raison que l'argent est le nerf de la guerre. Il en est de même pour toute oeuvre bien organisée dont le but surtout est de sauvegarder notre langue et notre foi.

Un article expliquant le motif de cet appel aux bourses des citoyens paraitra sur le journal d'aujourd'hui.

G.-R. Brunet
Secrétaire.

Où avez-vous la main quand vous dormez? — Au bout du bras.

LE CONSEIL PRIVE, LE DROIT NATUREL ET LE DROIT LEGAL

Où il est démontré, en s'appuyant sur une décision du plus haut tribunal de l'Empire, que le législateur civil peut légaliser toute injustice et vous voler sans crainte.

Comme nos lecteurs ont pu le voir dans notre journal, numéro d'hier, les câbles nous ont apporté un résumé du dernier jugement du Conseil Privé dans la cause des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Il est peut-être bon de rappeler ici, en quelques mots, la nature de cette cause et les conséquences du jugement — tout simplement le dernier acte de la cause des Ecoles Séparées d'Ottawa contre les membres de la petite "commission" déclarée illégale et inexistante par le Conseil Privé et contre les banques de Québec et d'Ottawa, en recouvrement de certaines sommes d'argent transportées à la petite commission par les sus-dites banques et dépensées pendant les quelques mois d'administration illégale de cette commission.

Comme tout le monde le sait, c'est le juge Clute qui a jugé cette cause, et ce jugement, basé sur celui du Conseil Privé rendait justice en partie, du moins aux réclamations de la commission scolaire. Il était évident que les intérêts politiques derrière la cause scolaire d'Ottawa ne pouvaient accepter un tel jugement et le gouvernement, partie en cause, ainsi que les défendeurs, en ont appelé à la Cour d'Appel qui a cassé le jugement Clute.

C'est cette décision de la Cour d'Appel qui a portée au Conseil Privé par l'avocat de la Commission Scolaire, M. le Sénateur Belcourt et le dernier jugement du conseil privé, dont nous n'avons qu'un pâle résumé par les dépêches déclare que cet appel ne devait pas être reçu.

* * *

Il y a une phrase du jugement que les câbles ont cru bon de citer et qui est significative dans l'occurrence: "La réclamation contre "la banque de Québec serait fondée d'après la loi naturelle."

En d'autres termes, la banque de Québec, en transportant à la petite commission qui n'a jamais existé légalement, les fonds de la Commission Scolaire, malgré la défense de cette dernière, a agi contrairement à la loi naturelle et, en cela, l'appel au Conseil Privé était justifié.

Mais, ajoute ce jugement, si l'on en croit la câblogramme, le gouvernement a passé une nouvelle loi postérieure au premier jugement du Conseil Privé et, cette loi mettait les membres de la petite commission et les deux banques en cause, hors d'atteinte des réclamations de la Commission Scolaire les seuls et vrais propriétaires de l'argent en question. Or, dit le Conseil Privé, il s'agit de savoir si cette loi provinciale est "ultra vires". Elle ne l'est pas, puisqu'il ne s'agit que des droits civiles et que ceux-ci relèvent de la législature provinciale.

Ceci veut tout simplement dire que si vous avez une somme d'argent dans une banque et que cette banque prenne cet argent et le donne à un autre individu, la législature provinciale peut faire une loi pour déclarer que la banque a bien agi et que vous avez tort de réclamer. Sans doute, une telle loi sera contraire au droit naturel, mais, comme il s'agit d'une question de droit civil, la législature a le pouvoir de faire ce qu'il plait.

* * *

On voit d'ici le fond de l'intrigue. Jamais les juges du Conseil Privé n'auraient voulu afficher un tel cynisme si toute la question n'en était une de politique pur et simple. C'est le gouvernement qui s'est engagé dans une lutte foncièrement injuste. Il a marché à l'encontre du droit naturel depuis le commencement et s'est rendu jusqu'à la suppression du droit de propriété.

Cependant, comme c'était l'existence même du gouvernement qui était engagée, le Conseil Privé a cru bon de se retrancher derrière des technicalités pour déclarer ce que des juges de Toronto ont déjà déclaré, à savoir: "Que la loi naturelle existe encore, mais qu'on ne voit plus qu'elle puisse s'appliquer" et, encore: "Que la législature est l'autorité suprême en matière de droit."

"Le Conseil Privé déclare qu'en droit naturel la réclamation est fondée. Cela nous suffit, car, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il n'y a pas de droit, sur la terre, supérieur au droit naturel et, quand une autorité quelconque se mêle de créer un tel droit, cette action s'appelle, en français, et dans toutes les langues civilisées, même en anglais, la persécution et la tyrannie. C'est du moins ce que l'Angleterre nous a fait comprendre au cours de la guerre qui vient de finir et qui a coûté aux alliés, des millions de morts et de blessés.

* * *

Ce câblogramme qui nous a apporté cette nouvelle dit encore: "Le jugement commence par ces "mots "La cause actuelle, il est à "espérer, sera le dernier chapitre "de l'histoire du malheureux mal- "entendu entre la commission des "écoles catholiques d'Ottawa et les "autorités d'éducation."

Et bien, l'espoir du Conseil Privé est aussi le nôtre, mais pour raison différente. Le Conseil Privé croit avoir écrasé toute revendication en tentant de faire croire que le droit créé par une loi provinciale est supérieur au droit naturel. Et, pour cela, il espère que la cause est finie.

Nous, qui venons d'être témoins de la déconfiture phénoménale du gouvernement pour qui le droit naturel, quand il est celui des minorités, n'existe pas, nous espérons que l'administration qui va le remplacer, saura rétablir dans leur ordre naturel, les droits et les lois.

Nous espérons que la justice sortira victorieuse de la partisannerie politique et que le gouvernement qui va s'élever sur les ruines de l'administration Hearst-Ferguson, aura à coeur de respecter les lois naturelles et tâchera de mettre sa législation d'accord avec celles-ci.

C'est là ce qui nous fait espérer que ce jugement très significatif, sera le dernier chapitre du malentendu qui a existé depuis si longtemps, précisement à cause de l'obstination des autorités gouvernementales à mépriser le droit naturel et à se croire au-dessus de ses prescriptions.

Le jugement du Conseil Privé arrive trop tard pour sauver l'administration Hearst et la contradiction de ce jugement avec le premier qu'il a rendu, dans la cause précédente, ne servira qu'à convaincre le peuple canadien, que la politique beaucoup plus que la loi naturelle, préside aux décisions du Conseil Privé.

J.-Albert FOISY.

—Le Droit, 24 août, 1919.

LES PROUESSES DE BLONDIN

Ses traversées sur fil de fer au-dessus de la chute Niagara. — Quelques-unes de ses prouesses

Le fameux équilibriste

Les royaux visiteurs qui depuis quelque temps, nous viennent d'Europe ne manquent pas d'aller admirer, en passant, les merveilleuses cataractes Niagara américaine et canadienne, de mondiale renommée. Le Prince de Galles y est allé cette semaine après le roi et la reine de Belgique, et le cardinal Mercier. Edouard VII, en 1860, alors prince de Galles, parcourant comme aujourd'hui son petit-fils, ses possessions américaines, visita lui aussi les fameuses cataractes. Or, il y avait à cette époque un acrobate prodigieux dont les prouesses étonnaient littéralement l'univers. Les vieux de chez nous, à la ville comme à la campagne, se plaisent encore, le soir au coin du feu, à nous rapporter ses exploits fantastiques, avec cette chaleur et cette conviction qu'ils mettent à raconter leurs plus véridiques histoires de lutins, de jeteux de sorts, d'apparitions, de bateaux-fantômes, etc. Cet acrobate était connu sous le nom de Blondin. A ce sujet, et à l'occasion de la visite du Prince de Galles aux chutes Niagara, M. E.-Z. Massicotte a publié dans la **Presse** de samedi dernier d'intéressantes notes historiques que nos lecteurs aimeront sans doute à trouver ici.

* * *

Aucun acrobate probablement n'a joui d'une plus grande réputation que Blondin, surnommé "Empereur de l'air".

L'exploit qu'il accompli, il y a plus de cinquante ans, en traversant au-dessus des chutes Niagara sur un cable raide, sembla si stupéfiant et intéressa tellement le public avide d'émotions nouvelles, que la presse mondiale dut tenir ses lecteurs au courant des faits et gestes de cet artiste funambule.

La réclame exceptionelle qui en résulta fit la fortune de Blondin. Partout on voulut le voir, et, pendant des années, son passage dans une ville attirait des foules.

Or, comme les principaux exploits de Blondin ont eu lieu en Amérique, en partie même sur la terre canadienne, il devient en quelque sorte, un de "nos personnages" historiques.

* * *

"Blondin" n'était pas le véritable nom de cet acrobate. (Nouveau Larousse). Réellement, il s'appelait Jean-François Gravelet et il avait vu le jour à Saint-Omer, France, en 1824. Le surnom de Blondin lui venait toutefois de son père, qui en avait été gratifié durant son service militaire et qui le conserva toute sa vie.

Le père Gravelet était un acrobate forain, et, comme tel, parcourait la France avec sa famille. Le futur Napoléon des équilibres apprit tout jeune le métier paternel. A sa majorité, il excellait dans tous les genres d'acrobatie, sauf un, l'équestre qu'il ne parait pas avoir connu.

Vers ce temps, une famille ou une troupe nommée "les Ravel", composée d'excellents artistes, parcourait l'Amérique et donnait des représentations dans les villes de quelque importance.

Pour maintenir la réputation de cette troupe, son gérant recrutait volontiers des nouveaux venus. Dans ce but, il se rendait chaque année en Europe et en ramenait les talents qui perçaient.

Blondin ayant été remarqué, il fut engagé en 1855 et vint jouer à New-York, puis suivit les Ravel dans leurs tournées. Les Montréalais l'applaudirent au théâtre Royal vers 1857 ou 1858.

* * *

Blondin, cependant, était tourmenté par le désir de faire quelque coup d'éclat. Volà pourquoi il projeta, en 1853, de traverser la rivière Niagara au-dessus des chutes. Toute une année il rumina son projet, visita fréquemment les lieux, et au printemps de 1859, annonça la nouvelle stupéfiante qu'il allait traverser le Niagara sur une corde tendue dans les airs, à deux cents pieds des eaux mugissantes.

Une campagne de presse habilement conduite, savamment graduée à l'américaine, exita un intérêt intense, mit tout le monde en fièvre et, lorsque le 30 juin 1859 arriva, 50,000 personnes étaient présentes sur les rives de la rivière pour voir un acrobate faire un acte d'extrême audace sinon de suprême folie. Le succès fut complet, foudroyant dit le "Magasin Pittoresque". Un instant le bruit des applaudissements couvrit le mugissement de la cataracte.— Le lendemain, les principaux journaux des Etats-Unis et du Canada publiaient des dithyrambes en l'honneur du Français Blondin. Ce n'était plus un fou, c'était un héros.

"Blondin n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers. "De plus fort en plus fort comme chez "Nicolet", telle était sa devise".

"En conséquence, le 4 juillet, il répéta son ascension et fit le trajet la tête recouverte d'un sac qui lui retombait jusqu'au milieu du corps".

"Le 16 juillet, il franchit encore le Niagara; cette fois il poussait une brouette devant lui. Le 5 août, nouvelle traversée agrémentée de cabrioles et d'exercices gymnastiques plus extraordinaires les uns que les autres.

"Le 19 août, il recommença son périlleux voyage. Cette fois il n'était pas seul. Un nommé Harry Calcourt, son agent (manager) avait eu assez de courage et assez de foi en lui pour lui permettre de le prendre sur ses épaules".

"Un journal de l'époque rapporte d'ailleurs qu'à cette occasion, il y eut une scène assez peu ordinaire entre l'acrobate et son "manager", au milieu même du vide. Calcourt avait préalablement appris à se maintenir en équilibre, pour permettre à Blondin de le descendre un instant de ses épaules et de le poser sur le cable, afin de reprendre haleine; le vent était très violent, et les pans du vêtement de Calcourt commençant de s'agiter d'une façon inquiétante notre homme prit quelque peu peur devint nerveux, et, pour garder son équilibre, donna maladroitement un mouvement de balancement au cable. Il fallait absolument le calmer, et, dans ce but, son compagnon ne trouva rien de mieux que de le menacer de l'abandonner seul au milieu de la corde, s'il ne reprenait pas son calme. Le moyen réussit: Blondin rechargea son fardeau, et toucha terre sans accident."

"Le 17 août, Blondin avait franchi la cataracte sous les traits d'un esclave fugitif ayant encore les fers aux pieds et aux mains. Le 2 septembre, il fit la traversée de nuit, et arrivé au milieu de la corde, il se tint la tête en bas entouré d'une gerbe de feux d'artifice qu'il faisait partir".

Il répéta maintes fois ces expériences, durant l'été de 1860 en "les corsant" chaque fois davantage. "Un jour, il emporta avec lui un petit fourneau de cuisine et fit cuire une omelette sur la corde raide. Il traversa aussi avec chaque pied dans un panier; enfin il trouva une dame qui voulut bien se faire porter par lui d'un bout à l'autre du cable qui avait vu tant d'exploits successifs".

La dernière représentation eut lieu un samedi, le 15 septembre 1860, en présence du Prince de Galles. Ce jour-là, Blondin voulut se surpasser lui-même; et après avoir porté Calcourt sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en effectuant la traversée sur des échasses. Quand tout fut fini, le prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir Blondin, et s'entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur Roi d'Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain le major-général Bruce, sécrétaire des commandements du prince, adressait au héros de Niagara avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour la somme rondelette de $400. (Morgan, Tour of H.R.H. The Prince of Wales, 1860, p. 181).

* * *

Blondin profita aussitôt de sa renommée pour faire le tour du monde et collecter des dollars. A Sydney, Australie, il fit sensation en traversant au-dessus d'une carrière de pierre profonde de 300 pieds. En 1867, lors de l'exposition universelle tenue en France, il exécuta ses exercices au-dessus de la Seine et sa performance lui valut tout un feuilleton de Théophile Gauthier dans le "Moniteur Universel". En 1873, il était à Vienne et remportait de nouveaux lauriers. Mais il est impossible de le suivre dans ses pérégrinations, contentons-nous d'ajouter que cet homme extraordinaire accomplit sa six mille et unième traversée aérienne au palais Alexandra de Londres en 1885, c'est-à-dire à l'âge de 61 ans et vous aurez une idée de la carrière qu'il a fournie.

"Toujours maître de lui, toujours dédaigneux du vertige", Blondin eut le rare bonheur de ne jamais être victime d'accident et de conserver ses facultés jusqu'à ses derniers moments.

Ayant décider de finir ses jours en Angleterre, patrie de sa femme dit-on, il acquit, dans un tranquille quartier de Londres, une jolie maisonnette entourée d'un grand jardin. Il nomma sa demeure "Niagara villa", et y coula des jours heureux, dans une aisance confortable, s'occupant surtout d'oiseaux et de musique, ses deux grandes passions. Plus tard il parait s'être transporté à Ealing et c'est là qu'il s'éteignit en 1897, âgé de 73 ans.

E.-Z. MASSICOTTE

CE QUE LES BELGES EN PENSENT

Si les Anglais voulaient bien retourner chez eux...

On a toujours tort de dire ce qu'on pense, parce que dans une société civilisée comme la nôtre, où la politesse n'est qu'une forme raffinée de l'hypocrisie, on laisse toujours à penser qu'on pense bien au-delà de ce qu'on dit. Ainsi quand M. Hubin est venu déclarer à la tribune de la Chambre que nous avons assez vu nos bons amis britanniques, ça été un tolle général. Oser ainsi parler d'alliés qui ont versé leur sang pour nous et qui ont contribué dans une si large mesure à chasser de notre pays le boche détesté, n'était-ce pas de la dernière ingratitude et de la plus grossière inconvenance? Aussi le président de la Chambre, en donnant au député de Huy un "sulf" soigné, eut-il l'approbation de tout le monde; après quoi chacun, ayant donné libre cours à son indignation, ajouta in-petto: "Hubin a raison".

Hubin, qui a combattu aux côtés des Anglais, sait mieux que personne l'estime qu'ils méritent et l'infinie reconnaissance qu'on leur doit. Mais Hubin a été frappé de voir ces amis et ces compagnons d'armes installés à nos foyers, dans nos maisons et nos fermes, non pas comme chez eux, mais, précisément, comme s'ils n'étaient pas chez eux... Et c'est pourquoi, avec cette rude franchise qui le caractérise, il n'a pas hésité à dire qu'à tous les titres que les Anglais se sont acquis à notre reconnaissance, ils feraient bien d'en ajouter encore un en nous rendant la disposition des lieux qu'ils occupent et du mobilier dont ils se servent ou de ce qui en reste.

Depuis, il s'est passé trois ou quatre mois et nos hôtes sont toujours là. Au demeurant, pourquoi seraient-ils partis puisque, tous, nous avons protesté avec tant de véhémence quand Hubin avait demandé qu'ils s'en aillent. "J'y suis, j'y reste!" avait froidement déclaré MacMahon au coeur d'une place conquise. Hé bien, voilà! les Britanniques, eux, ne se trouvent-ils pas, eux non plus, dans une place conquise, et de haute lutte encore, en sorte qu'appliquant à la lettre la formule du célèbre maréchal, on ne voit pas la raison pourquoi ils s'en iraient. Cependant...

Il y a là un petit conflit de logique très difficile à résoudre. Et le hic c'est que le point de vue anglais est opposé au nôtre. En voulez-vous une preuve? Lors de l'avance des armées alliées dans notre pays, après la conclusion de l'armistice, telle unité anglaise s'empara de grandes quantités de bois que les Allemands avaient volées à l'un de nos concitoyens. "Mes bois!" dit le propriétaire légitime, au général anglais. "Vos bois? répliqua celui-ci, non, mes bois, puisque mes soldats ont pris ce bois aux boches et que tout ce qui est enlevé à l'ennemi par nos troupes devient propriété anglaise en vertu des lois de la guerre." Au bout d'un certain temps, cédant à de nombreuses et pressantes interventions, le général anglais a fini par rendre les bois parce qu'il ne demandait pas mieux que de faire plaisir à ses bons amis les Belges. Mais il ne lui est jamais entré dans la tête que ces bois pussent appartenir à un autre qu'au gouvernement anglais.

Alors? Puisque tout provient de ce que les Anglais vivent dans une île et de ce que nous vivons sur un continent, cela ne s'arrangera que quand l'île britannique sera devenue un continent ou lorsque notre vieux continent sera devenu une île... Il est pourtant à souhaiter que nos libérateurs anglais se décident à rentrer chez eux avant que ne se produise cette éventualité encore lointaine. Ils pourront toujours nous revenir en touristes, aussi nombreux que possible, aussi souvent qu'ils le voudront. Ils seront toujours les bienvenus.

FARFADET.

—La "Nation Belge", Bruxelles.

Quelle différence y a-t-il entre César et un timbre-poste? — C'est que César a franchi le Rubicon et qu'un timbre-poste affranchit une lettre.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à **256 rue Logan, téléphone Garry 3084.**

CHANT. M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, récitals, et donne des leçons de chant. Studio: **126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.**

On demande bonne jeune fille pour prendre soin des enfants. Bon salaire. S'adresser: **Mme J. P. Tremblay, 177 Provencher, St-Boniface.**

Ouvriere Demandes.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à **Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.**

A Vendre. Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à **M. C. A. Gareau, 457 rue Des Meurons.**

On Demande. Un garçon de 15 à 17 ans pour apprendre le métier d'imprimeur à La Liberté. **S'adresser au bureau du journal.**

Georges Dorval, professeur de piano, organiste de la Cathédrale. **48 rue Dumoulin, St-Boniface, Man., Tél. M. 3022.**

Miel à Vendre. 20 sous la livre, en chaudières de 10 livres. **Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.**

On demande une servante pour ouvrage général à la campagne. S'adresser à **Mme C. Cormier, La Salle, Man.**

A vendre au village de Notre-Dame de Lourdes. Bonne maison neuve, en briques, 26x24, bien finie, platrée étages, cave cimentée, fournaise. Avec 5 lots. Ecurie de 14x16, remise de 12x12. Bonnes conditions. S'adresser à **Mme Paul Fries, Notre-Dame de Lourdes.**

Demande stenographe. — Sachant écrire français et anglais. **Winnipeg Church Goods Compagnie, Limitée, 228 rue Hargrave, Winnipeg.**

A vendre à Saint-Claude.—Ferme de 240 acres, 80 en labour d'été, bien fait; 20 en single d'automne; 35 en mil; la balance en pâturages. Tout clôturé. Bien bâti. Maison neuve de 22x30; fondations et cave en ciment. Etable de 26x80; fondations en ciment. Autre étable de 22x10. Bonne eau. 5 milles de la gare et de l'église; ½ de mille de l'école dans un centre français. Grainerie d'une capacité de 5,000 minots. Hangar à machineries. Conditions: $44.00 l'acre. $8,000 comptant et la balance à termes accommodants. Compris tous les instruments aratoires, 2 wagons et une foule d'autres articles. Pour plus d'informations s'adresser au propriétaire, **Casier 68, Saint-Claude, Man.**

On demande servante pour travail général. S'adresser à **J. A. Cusson, 25 Desautels.**

On demande bonne générale et cuisinière. Bons gages. Pas de lavage. **Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumou, St-Boniface. Tél. Main 1020.**

Travail demandé.—Une dame dont le mari est malade désirerait faire de la couture, du repassage et du raccommodage à la maison. S'adresser à **512 rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.**

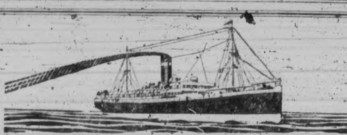
CONTANT-COTE

Mardi dernier, le 28 octobre, en la chapelle du Sacré-Coeur de la paroisse Saint-Jacques de Montréal, a été béni le mariage de Mlle Anne-Marie Coté, fille de M. N.-Joseph Coté, manufacturier de la rue Saint-Denis, à M. Alfred Contant, de Winnipeg.

Monsieur le curé Gauthier, frère de Mgr Gauthier, fit une belle et touchante allocution avant la bénédiction nuptiale qu'il leur donna lui-même. M. Coté accompagnait sa fille, et M. Contant avait pour témoin M. Emile Coté, frère de la mariée.

Pendant la messe le chant fut exécuté par Mme Thimodeau et M. Saucier, avec accompagnement de violon. Mme Boucher tenait l'orgue. De nombreux parents et amis étaient à la cérémonie.

L'heureux couple partit aussitôt pour un voyage, et à leur retour demeureront à leur nouvelle résidence, au No 135 rue Dufferin, Norwood.



LE CONCERT PAUL DUFAULT

C'est le 13 novembre prochain que M. Paul Dufault donnera un grand concert en la cathédrale de St-Boniface sous les auspices de l'Union Canadienne. [illegible] ce concert à l'occasion du jubilé sacerdotal de M. l'abbé Jubinville.

Dufault est un artiste qu'on ne se lasse pas d'entendre. Il n'est pas rare de le voir donner jusqu'à [illegible] concerts dans une semaine en la même ville. C'est ce qu'il a fait à Melbourne, Australie, et ce qu'il répéta à maintes reprises dans sa tournée en Orient. Aux Etats-Unis, ses succès ne se comptent plus, et peu d'artistes ont été autant appréciés que lui.



Voici les appréciations que quelques journaux ont faites du talent de M. Paul Dufault.

MONTREAL.—

La Patrie.—M. Dufault a chanté [illegible] comme d'habitude, et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés; mais, à quoi sert de revenir sur les succès d'un artiste aussi incomparable.

La Presse.—M. Dufault est resté l'interprète incomparable que nous connaissions et que nous ne pouvons nous lasser d'entendre.

The Star.—La voix de M. Dufault, sa diction et sa manière de chanter conservent encore tout leur charme.

QUEBEC.—

Le Soleil.—La popularité du chanteur tient surtout à ce qu'il dit bien, car Dufault détaille à merveille la romance et la chanson. Il excelle dans le tendre. Sa voix sympathique et son apparence lui aident.

L'Evénement.—Québec a fait un accueil magnifique à M. Dufault; salle comble, un auditoire ému, enthousiasmé qui l'a rappelé, acclamé.

The Chronicle.—Paul Dufault a obtenu un triomphe. Sa voix est d'une puissance et d'une beauté extraordinaire.

TORONTO.—

The Globe.—M. Dufault a remporté un véritable triomphe.

ETATS-UNIS

NEW-YORK.—

The Tribune.—La voix de M. Dufault est capable d'une variété infinie et est toujours riche et chaude.

The Herald.—La voix de M. Dufault est celle d'un vrai ténor et tous ceux qui l'ont entendue s'accordent à la trouver absolument superbe.

BOSTON.—

The Herald.—Sa voix est merveilleuse et il a la puissance de faire sourire ou pleurer.

AUSTRALIE

MELBOURNE.—

The Age.—Paul Dufault est un ténor incomparable. La grande qualité de sa voix est une pureté exquise, sa diction nette avec beaucoup [illegible].

SYDNEY.—

The Sun.—M. Paul Dufault est le plus grand ténor que nous ayons entendu en cette ville. Sa voix et sa diction sont parfaites.

NOUVELLE-ZELANDE

WELLINGTON.—

The Times.—M. Dufault, le grand ténor canadien, a reçu une série d'ovations. Il serait difficile d'imaginer un plus grand succès pour un artiste de concerts.

CHINE

SHANGHAI.—

Le Temps.—C'est un magistral interprète, un chanteur extraordinaire et une très grande personnalité.

HONGKONG.—

The Telegraph.—M. Dufault, malgré la guerre, a battu tous les records en fait de recettes et d'ovations.

SINGAPOORE.—Un succès semblable à celui qu'a remporté M. Dufault ne se voit pas souvent dans une vie.

* * *

Voici le programme qui sera rendu par M. Paul Dufault.

1.—Piano: "Polonaise", **Chopin**: M. Alfred Carrier.

2.—Chant: Air "La Prière du Cid", **Massenet**: Paul Dufault.

3.—Violon: "Havanaise", **St-Saens**: M. Emil Taranto.

4.—Chant: (a) "L'heure de Dieu", **Lippacher**; (b) "A des oiseaux", **Geo. Hue**; (c) "Viatique", **Chaminades** Paul Dufault.

5.—Violon: (a) "Berceuse", **Faure**; (b) "Gavotte", **Gossec**; (c) "Tambourin Chinois", **Kriesler**: M. Emil Taranto.

Intermède.

6.—Piano: (a) "Sous bois", **Staub**; (b) "Automne", **Chaminade**: M. Alfred Carrière.

7.—Chant: (a) "O little Mother of Mine", **Nevin**; (b) "Sylvelin", **Sinding**; "Thank God for you", **Del Riego**: Paul Dufault.

8.—Violon: "Danse Hongroise", **Sarsarete**: M. Emil Taranto.

9.—Chant: (a) "Dernières volontés" (de Louis Veuillot), **Gounod**; (b) "Chanson de l'Adieu", **Tosti**; (c) "A notre France éternelle", **M. Pesse**: Paul Dufault.

10.—Piano: "Dieu Sauve le Roi".

Les billets sont en vente aux prix suivants: $1.50, $1.00 et 50 sous. Le jour on s'en pourra procurer chez Vanpoulle; le soir et les dimanches, à l'Union Canadienne.

Ceux de la campagne qui veulent assister à ce concert devront s'adresser par lettre à l'Union Canadienne et se procurer là leurs billets.

* * *

* * *

Monsieur Robert Gens, directeur de la maison **Claude Dénis** de Winnipeg, assistera demain aux grandes fêtes de la Bénédiction de l'Eglise de Gravelbourg.

Cette maison a fourni une grande partie des ornements, bannières, oriflammes et décorations qui serviront en cette circonstance ainsi que le magnifique Ostensoir style Renaissance, fabriqué et importé spécialement de France pour cette paroisse.

Si j'étais à votre placc

Que ces mots s'adressent au professionnel, à l'homme d'affaires, au pasteur, au cultivateur, à l'ouvrier, ils sont d'à-propos à la veille de l'emprunt national.

Si j'étais à votre place je m'empresserais de verser dans cet emprunt tout ce que je peux de mes économies. C'est là qu'elles seraient le plus en sûreté et qu'elles me rapporteraient le meilleur intérêt.

Au surplus, cette souscription contribuerait aussi au bien-être général comme au mien en assurant au plus tôt l'avenir de nos soldats, celui de nos ouvriers et de tous ceux qui les emploieront.

Et quand tout le monde aura ainsi bénéficié de ma souscription et de celle de milliers d'autres, c'est la prospérité qu'on verra revenir après la reprise économique et la paix sociale dans notre pays.

Ne croyez-vous pas qu'à tous ces titres, l'emprunt national ne mérite pas que vous vous y intéressiez et que vous y intéressiez vos amis?

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG — CANADA